



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des affaires culturelles



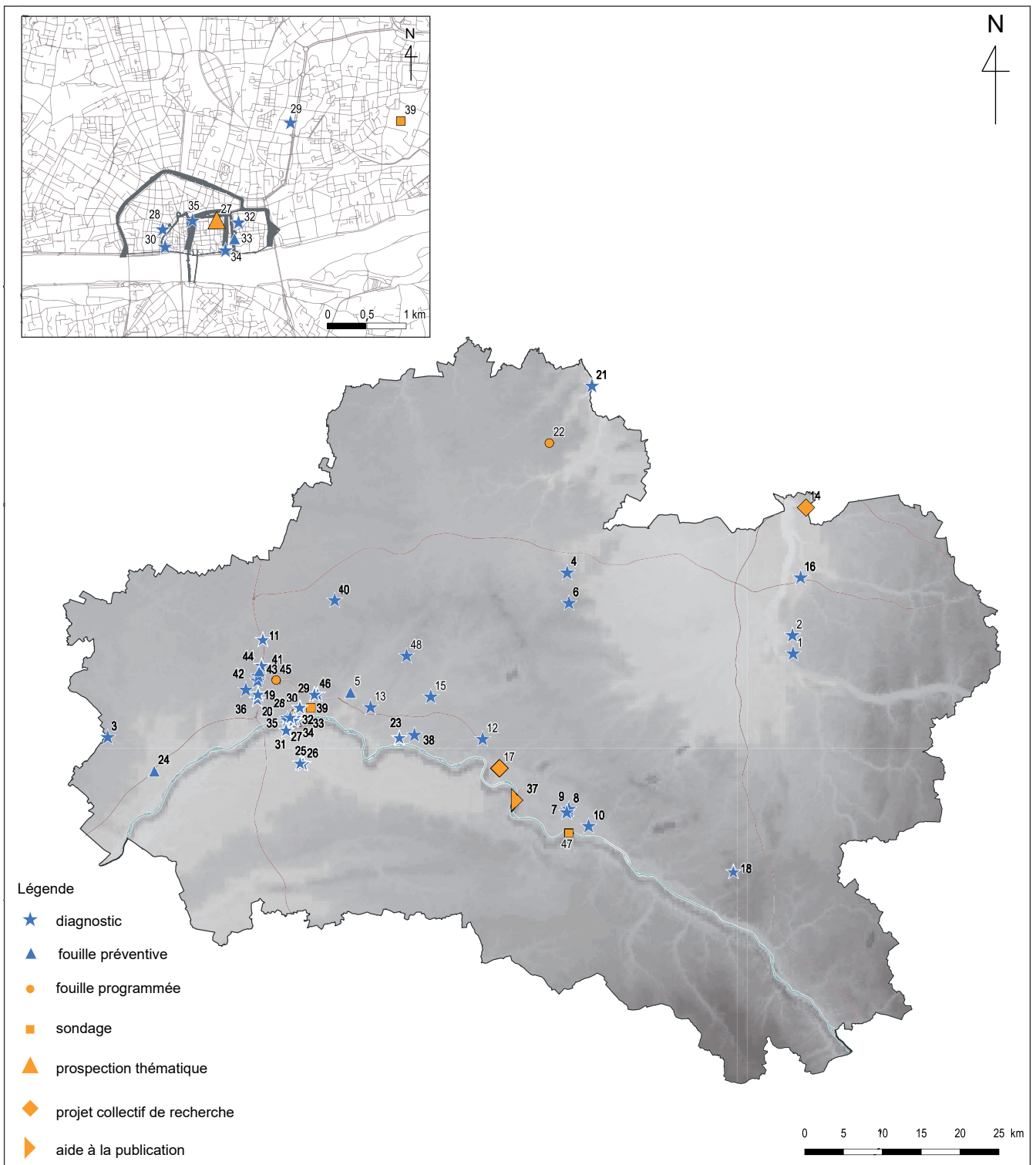
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Prospection massif de Lorris, Les Bordes, Lorris, Ouzouer-sur-Loire	RIOU Agathe (BEN)	PRD	PRO MA MOD	0612241	
45	Cantons de Bellegarde et Beaune-la-Rolande	CHESSNOY Dominique (BEN)	PRD	FER GAL	0612319	
45	Prospection-inventaire arrondissement Pithiviers	DEVILLIERS Christophe (BEN)	PRD	BRO FER	0612320	
45004	Amilly, rue de Coulevreux	HAMEL Aurélien (COL)	OPD	CON	0612285	1
45004	Amilly, 79 rue de Paucourt	HAMON Tony (Inrap)	OPD	NRE	0612365	2
45019	Baccon, carrière Les Grands Réages, Bois Carré	FRENEE Eric (Inrap)	OPD	NEO FER GAL	0612448	3
45022	Batilly-en-Gâtinais, Centre Bourg	CAPRON François (Inrap)	OPD	MA MOD	0612261	4
45034	Boigny-sur-Bionne, ZAC de la Clairière	BESSON Jérôme (PRIV)	OSE	GAL MA	0612463	5
45035	Boiscommun, église Notre-Dame	MATAOUCHEK Victorine (Inrap)	OPD	MA MOD	0612335	6
45039	Bonnée, route d'Ouzouer	CAPRON François (Inrap)	OSE	MA	0611794	7
45039	Bonnée, route des Bordes	FABIEN Laure (Inrap)	OPD	GAL MA	0612351	8
45039	Bonnée, rue du Clos du Mont	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612403	9
45039	Bonnée, carrière La Plaine aux Lièvres (extension phase 1)	CREUSILLET Marie-France (Inrap)	OPD	CON	0612472	10
45062 45154	Cercottes Gidy, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 03)	PAYET-GAY Karine (COL)	OPD	GAL	0612440	11
45082	Châteauneuf-sur-Loire, Le Marigny	MORIN Jean-Michel (COL)	OPD		0612260	12 ON
45089	Checny, la Malécotière	LARDE Sophie (Inrap)	OPD	GAL	0612447	13
45127	Dordives, Château de Mez-le-Maréchal	PIECHACZYK Michel (AUT)	PRT	MA	0612318	14
45142	Fay-aux-Loges, rocade des Carriers	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	CON	0612478	15
45145	Ferrières-en-Gâtinais, ZAC du Mardeleux	FOURNIER Laurent (Inrap)	OPD	GAL	0612496	16
45153	Germigny-des-Prés, abords de l'église carolingienne	VAN WERSCH Line (SUP)	PRT	MA	0612349	17
45155	Gien, la Métairie	FOURNIER Laurent (Inrap)	OPD	GAL	0612324	18
45169	Ingré, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 08)	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD	IND	0612437	19
45169	Ingré, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 09)	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD	FER GAL	0612439	20
45191	Le Malesherbois, route de Puiseaux	MUSCH Johannes (Inrap)	OPD	MES	0612269	21
45192	Manchecourt, la Grange des Musereaux, la Vallée Saint-Martin	FICHTL Stephan (SUP)	FP	PRO GAL	0612348	22
45194	Mardié, RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 5)	de SOURIS Laure (COL)	OPD	GAL	0612409	23 ON
45203	Meung-sur-Loire, les Grands-Champs	TELLIER Alice (Inrap)	OSE	FER	0612273	24
45232	Olivet, ZAC du Moulin	GAY Jean-Philippe (Inrap)	OPD	IND	0612280	25
45232	Olivet, rue de Châteauroux	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD		0612379	26 ON

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45234	Orléans, cathédrale Sainte-Croix	MARTIN Pierre (SUP)	PCR	GAL MA MOD	0612082	27
45234	Orléans, rue Notre Dame-de-Recouvrance (espace Canopé)	PARISOT Maryse (COL)	OPD	MOD	0612302	28
45234	Orléans, 27 boulevard Marie-Stuart	MORIN Jean-Michel (COL)	OPD		0612385	29 ON
45234	Orléans, 5 rue du Pont de Cé	PARISOT Maryse (COL)	OPD	MA CON	0612388	30
45234	Orléans, 51 rue de la Cigogne	LARDE Sophie (Inrap)	OPD	MES MA	0612401	31
45234	Orléans, rue des Pensées	LADAM Amandine (COL)	OPD	GAL MA	0612408	32
45234	Orléans, 15 bis rue de la Tour Neuve	ROUX Emilie (COL)	OSE	GAL MA REC	0612412	33
45234	Orléans, rues des Bouchers, des Tanneurs, de la Tour et Saint-Flou	COURTOIS Julien (COL)	OPD	MA	0612458	34
45234	Orléans, 24 rue Jeanne d'Arc, ancien collège Anatole Bailly	CINCON Laureline (COL)	OPD	MA MOD CON	0612497	35
45235	Ormes, les Abrès	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD	REC	0612286	36
45270	Saint-Benoît-sur-Loire, ancienne église Saint-Denis	AUMARD Sylvain (SUP)	APP	GAL MA	0612350	37
45273	RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 4)	de SOURIS Laure (COL)	OPD	PRO MA	0612178	38 ON
45284	Saint-Jean-de-Braye, Parc d'activité Archimède, site d'Ambert	MORIN Jean-Michel (COL)	SD		0612281	39 ON
45289	Saint-Lyé-la-Forêt, impasse du Paradis	FABIEN Laure (Inrap)	OPD	GAL MOD	0612315	40
45302	Saran, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04)	de SOURIS Laure (COL)	OPD	MA	0611997	41
45302	Saran, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 07)	HAMEL Aurélien (COL)	OPD	FER	0612314	42
45302	Saran, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 05)	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD		0612438	43 ON
45302	Saran, Le Grand-Sarry (A10, tranche 1, zone SRA 04)	BOUILLON Jérôme (Inrap)	OSE	MA	0612489	44
45302	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (zone C et E) 2011 2014	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	SP	FER		45
45308	Semoy, ZAC du Champ-Prieur	HAMEL Aurélien (COL)	OPD		0612380	46 ON
45315	Sully-sur-Loire, digues de Sully-sur-Loire	DUMONT Annie (MC)	SD	MA	0612410	47
45327	Trainou, rue du Stade	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD	GAL MA	0612417	48

Carte des opérations autorisées







## Massif forestier de LORRIS-LES BORDES

Le massif de Lorris-Les Bordes, situé sur la rive droite de la Loire s'étend sur 15 km d'ouest en est, de Bouzy-la-Forêt à Dampierre-en-Burly et sur 8 km du nord au sud, de Lorris aux Bordes. Couvrant une surface totale de 8673 ha, il est le quatrième massif domanial de la forêt d'Orléans. Son peuplement forestier est constitué à 48 % de feuillus, plutôt localisés en bordure de la forêt et de 49 % de pins, principalement implantés au cœur de celle-ci. Dès le XIX<sup>e</sup> s, il a fait l'objet de plusieurs études (Domet 1892). Depuis lors, il est connu pour abriter de nombreux tertres funéraires de la fin de l'âge du Bronze au début de l'âge du Fer. À partir du XX<sup>e</sup> s, des inventaires précis de ce type de structures ont été initiés (Noel 1952, 1964). Plus récemment, une équipe de prospecteurs amateurs a dressé un inventaire précis des buttes sur l'ensemble de la forêt (Simonin et al. 2013). En 2017, la totalité du massif a fait l'objet d'un relevé LiDAR, dans le cadre du réaménagement de l'espace forestier et de l'étude de peuplements par l'Office national des Forêts. Les modèles numériques de terrain ainsi produits ont alors fait l'objet d'une première interprétation archéologique, au sein de l'ONF (Dardignac et David 2018). Pour compléter leur exploitation dans le cadre d'un master 2 en archéologie sous la direction de Laure Laüt, avec le concours d'Anne Nissen, une convention a été signée entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'ONF (agence Centre-Val de Loire). Une opération de prospection-inventaire a pu être lancée pour procéder à des vérifications sur le terrain (Riou 2019).

Lors de ces premières interventions, 58 parcelles sur 476 ont pu être évaluées (fig.1). Nous avons ciblé en priorité les parcelles les plus propices à la prospection (futaies de chênes à sous-étage clair) et au potentiel archéologique fort (densité et variété des anomalies détectées). Les prospections ont été menées par une équipe de bénévoles, regroupant certains membres de la société des Amis de la Forêt d'Orléans, de la fédération Archéologique du Loiret, de l'Inrap ou encore de l'Université de Tours. Au total, 245 anomalies ponctuelles (positives et/ou négatives) sur 1451 ont été vérifiées. Elles correspondent à des tertres funéraires (40), des buttes indéterminées (32), des charbonnières (7), des loges de forestier

(42) ainsi que 1163 limites de vente. Sur 407 anomalies surfaciques, 72 ont été vérifiées dont la plupart sont rattachées à des carrières d'extraction de sable ou d'argile. Les limites de trois anciens établissements religieux (l'abbaye de Chaumontois, la métairie du Bouchet et le prieuré de Chappes-en-Bois) ont pu être restituées, matérialisées au sol par des fossés et/ou des talus de délimitation parfois de grande dimension. Des enclos ont pu être mis en évidence, dont au moins quatre inédits. Enfin, des tronçons de voies et de parcellaire ont pu être observés. Ces derniers ont fait l'objet de traitements informatiques afin d'en comprendre l'organisation et la répartition. La majeure partie de la forêt semble révéler un réseau parcellaire taluté structuré (fig. 2). Aussi, un réseau de fossés, concentré à l'ouest du massif, se dessine. Une zone vide de vestiges linéaires apparaît au centre du massif. Elle devra faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines analyses. Des tronçons de voies ou de chemins coupent le massif du nord au sud.

À partir des différentes informations recueillies, a pu être proposé un bilan renouvelé des traces d'occupation abritées sous le massif de Lorris Les Bordes. Pour la Préhistoire, les données Lidar et les prospections qui ont suivi n'ont pas permis de compléter les menus indices déjà connus en lisière de forêt. Il en va de même pour le Néolithique, toujours caractérisé par la seule présence d'un menhir, fouillé en 2018 (Laroche 2018). En revanche, la connaissance a progressé concernant l'occupation protohistorique. En effet, la période est représentée par des tertres funéraires, installés sur la terrasse alluviale de la Loire en petits groupes homogènes. Ils sont datés de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Les images Lidar ont permis de repérer des buttes du même type, inédites mais indéterminées. Les relevés ont aussi permis de visualiser l'ampleur des pillages que certaines ont subi... Les indices pour la période antique se révèlent ténus. Il semble probable que les deux voies antiques connues aient déjà été présentes sous la forme de chemins, malheureusement non identifiables sur le Lidar. Les prospections au sol ont permis de mettre en évidence deux enclos qui pourraient avoir été aménagés à partir du I<sup>er</sup> s. jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. En revanche, le Moyen Âge est



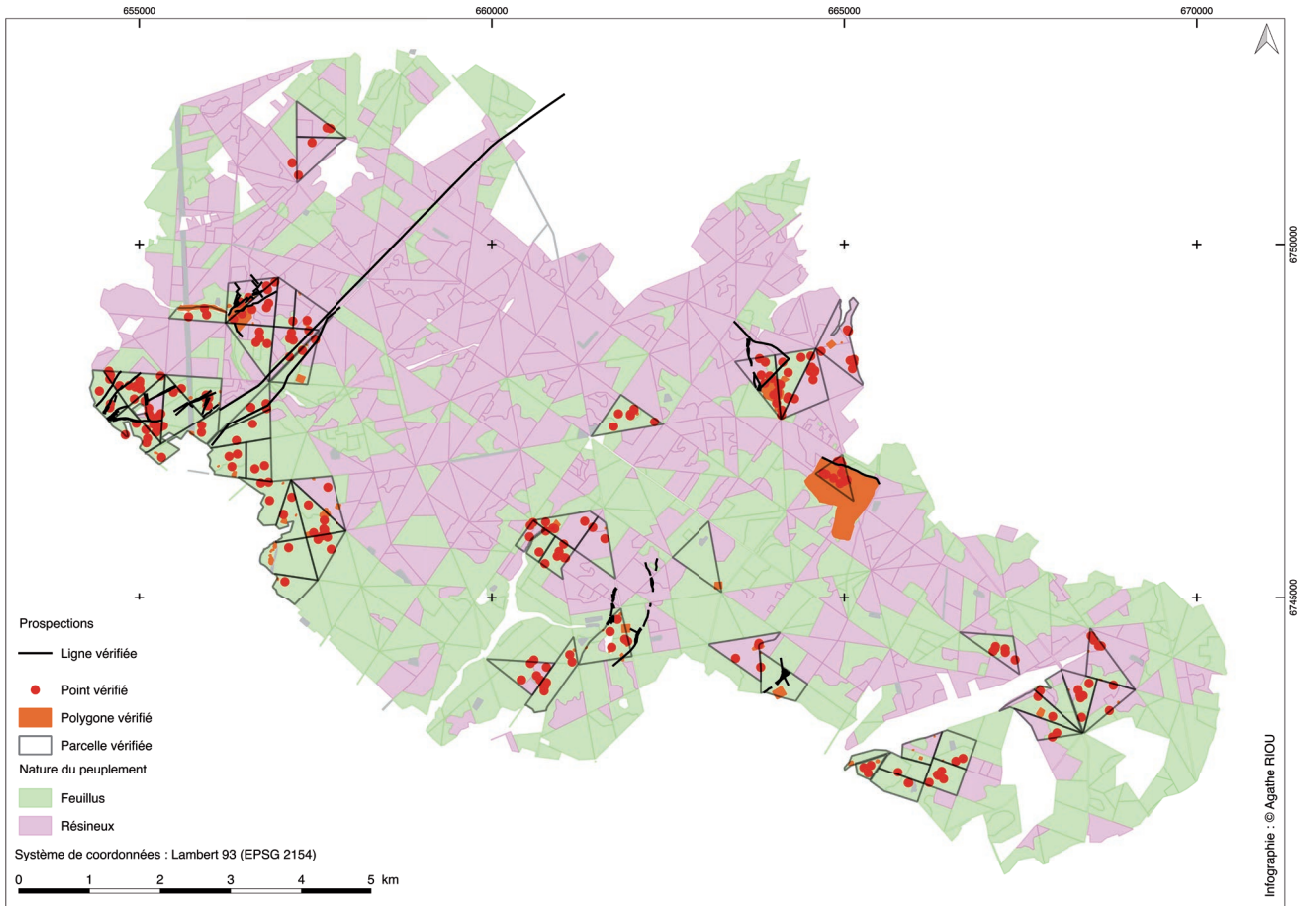


Fig. 1 : Massif de Lorris Les Bordes (Loiret) : carte de localisation des parcelles prospectées du massif de Lorris-Les Bordes (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

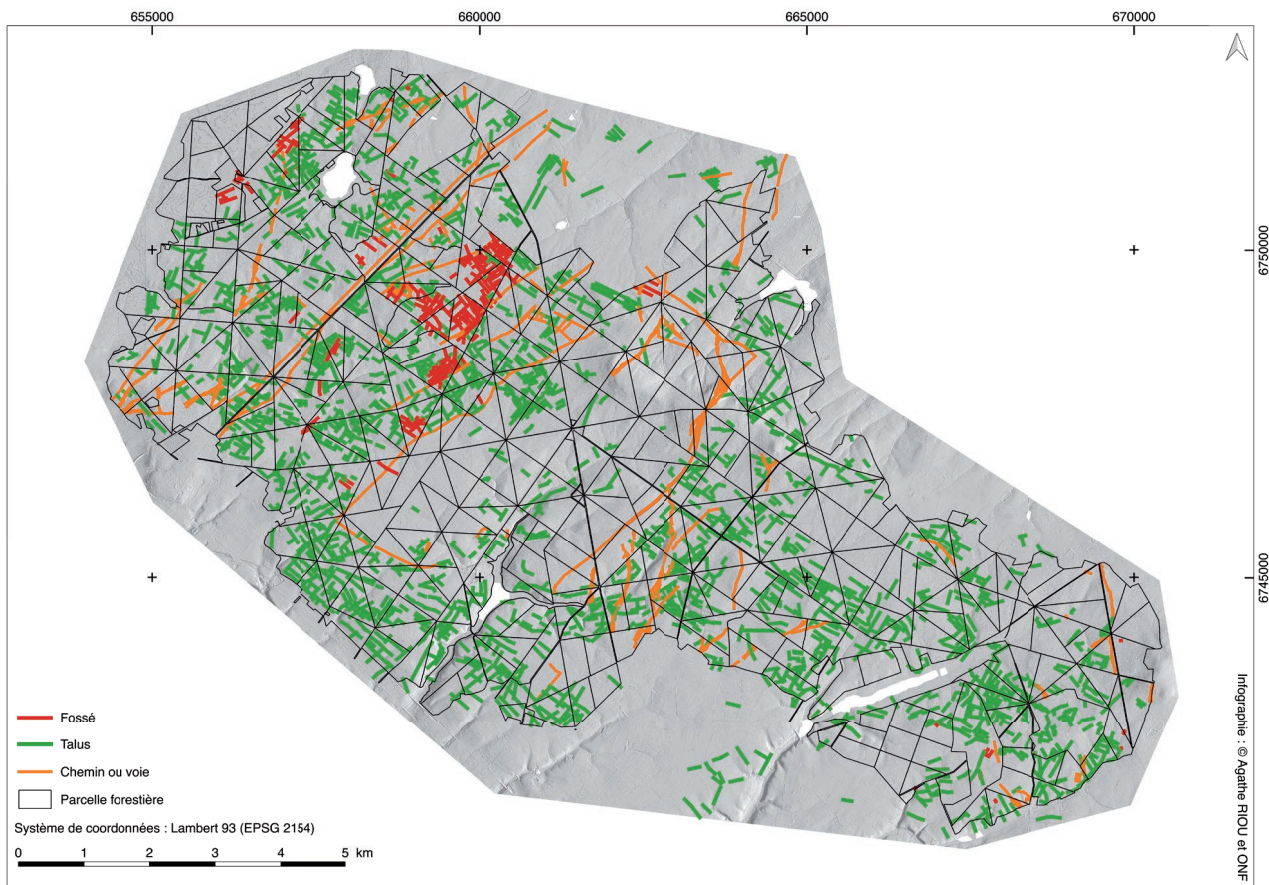


Fig. 2 : Massif de Lorris Les Bordes (Loiret) : carte de répartition des anomalies linéaires à partir du relevé LiDAR (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ONF)

illustré par la présence des trois occupations ecclésiales dont une appartient à l'ordre bénédictin (le prieuré de Chappes-en-Bois) et les deux autres à l'ordre fontevriste (l'abbaye de Chaumontois et sa métairie). Déjà connues par les textes d'archives, ces implantations perdurent jusqu'à la Révolution française où elles sont démolies et démantelées. C'est précisément en 1787 que le découpage du massif du Chaumontois (massif de Lorris-Les Bordes), alors matérialisé par les limites de ventes, est modifié pour donner naissance aux tracés actuels. C'est dans ce nouveau maillage que des loges de forestier semblent s'intégrer, sans qu'il soit possible de les dater.

Ces recherches complètent donc la connaissance du patrimoine archéologique du massif de Lorris-Les Bordes. Protégées et préservées par la forêt, plusieurs types de structures archéologiques ont pu être observées, dénombrées, identifiées et parfois datées. Ces vestiges, variés, sont un élément essentiel à la restitution de paysages anciens et des dynamiques d'implantations. Cependant, le bilan dressé ici est provisoire : seul un huitième de la surface totale de la forêt a fait l'objet de vérifications au sol, après l'acquisition Lidar. Des analyses complémentaires (recherches historiques, analyse des sols) et de nouvelles prospections devront enrichir et compléter les premiers résultats présentés ici.

### Agathe Riou

Dardignac, David 2018 : DARDIGNAC C., DAVID S., *Rapport d'analyses et d'interprétation de données Lidar – Forêt domaniale d'Orléans – Massif des Bordes (Loiret) : rapport d'analyses*, Fontainebleau : Office National des Forêts.

Domet 1892 : DOMET P., *Histoire de la forêt d'Orléans*, Orléans : H. Herluison.

Laroche 2018 : LAROCHE M., « Redécouverte d'un menhir oublié la "Pierre du Débard" à Ouzouer-sur-Loire (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 39, pp. 11-22.

Nouel 1952 : NOUEL A., « Les Tumulus et les Antiquités de la Forêt d'Orléans (Inspection de Lorris) (Loiret) », *Bulletin de la Société pré-historique française*, 49, 7, pp. 330-341.

Nouel 1964 : NOUEL A., « Les travaux archéologiques de synthèse concernant la Préhistoire et l'époque gallo-romaine, pour la région Sud du Bassin parisien (Beauce, Gâtinais, Courbe de la Loire, Forêt d'Orléans et Sologne) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 3, 3, pp. 217-229.

Riou 2019 : RIOU A., *Les paysages anciens de la forêt d'Orléans : l'exploitation des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes (Loiret)*, mémoire de Master 2 (Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Simonin et al. 2013 : SIMONIN D., BARONI P., CAILLARD L., DUPUY G., DUFOR Y., LAPETITE J.-P., *Inventaire provisoire des tumulus de la forêt d'Orléans et des tertres situés en périphérie de la forêt domaniale*, bilan documentaire, Orléans.

Âge du Fer

## Cantons de BELLEGARDE et BEAUNE-LA-ROLANDE

Moyen Âge

Les prospections aériennes engagées depuis plusieurs années dans le cadre de l'inventaire archéologique se poursuivent sur les cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et les communes limitrophes. Pour l'année 2019, la relative sécheresse du printemps a favorisé l'apparition des sites à substructions. Plusieurs sites à fossés comblés, habituellement très peu marqués, sont également apparus, notamment ceux qui révèlent la présence de *tumulus*. La période de fortes chaleurs du mois de juin a malheureusement, une nouvelle fois, effacé un bon nombre de traces. Les fenêtres d'observation de la plupart des structures se sont donc avérées très courtes, et les sites se sont révélés à des moments différents, selon la nature du sol.

### Des structures circulaires à fossés comblés inédites révélant des nécropoles de l'âge du Bronze

Plusieurs sites où la présence d'anciens *tumuli* est à noter :

- Sur la commune d'Auxy, au lieu-dit Pré-l'Abbé. Cette nécropole se situe dans l'environnement de deux sites gallo-romains.
- Sur la commune de Beaune-la-Rolande au lieu-dit Le Bois de la Leu.

- Sur la commune de Corbeilles au lieu-dit La Vallonnerie.
- Sur la commune de Fréville au lieu-dit Montlimont où deux structures circulaires sont reliées par un fossé, ce qui est inédit pour la région (fig. 1).
- Sur la commune de Nancray au lieu-dit la Grande Planche en bordure de la Rimarde et à proximité de la voie romaine Nancray/Pithiviers-le-Viel.



Fig.1 : Fréville (Loiret) Montlimont (Dominique Chesnoy)



Tous ces sites se trouvent dans l'environnement de fermes protohistoriques gauloises (structures caractéristiques de La Tène finale) et d'occupations gallo-romaines.

### Structures fossoyées révélant des fermes protohistoriques probablement de La Tène finale

- Commune de Boësses au lieu-dit La pointe de l'Ormeau, présence à proximité immédiate d'une structure circulaire.
- Commune de Boynes au lieu-dit La Croix Blanche, vue partielle d'une structure fossoyée, avec à proximité un enclos carré, probablement funéraire.
- Commune d'Estouy au lieu-dit Les Quarante-Huit. À la ferme protohistorique succède une villa (fig.2). À proximité, un grand enclos quadrangulaire.
- Commune de Juranville au lieu-dit La Basse Jarry.
- Commune de Sceaux-du-Gâtinais aux lieux-dits Les Ormeaux (déjà repéré antérieurement) et La Queue du Rai.
- Commune de Yèvre-la-Ville au lieu-dit Moncharville – La République.
- Commune de Bouilly-en-Gâtinais, vue partielle d'une ferme protohistorique et de deux enclos carrés, probablement funéraires.

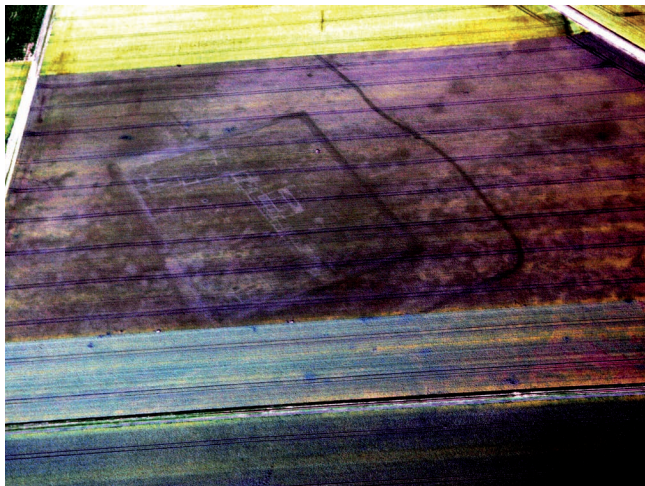


Fig. 2 : Estouy (Loiret) Les Quarante-Huit (Dominique Chesnoy)

### Des sites à substructions révélant des villae gallo-romaines

- Commune de Beaumont au lieu-dit Le Gué d'Yard vue partielle d'une villa inédite.
- Commune de Beaune-la-Rolande, nouvelles structures visibles sur la villa de Nienville, et sur le sanctuaire de Montvilliers qui révèle probablement un deuxième *fanum*.
- Commune de Corbeilles au lieu-dit Breuilly – Croix de Roux, une villa inédite.
- Commune d'Estouy Les Quarante-Huit, la villa est implantée au centre d'une ferme gauloise.
- Commune de Juranville au lieu-dit La Rue Franche. La villa est partiellement masquée par un hangar agricole.
- Commune de Pithiviers-le-Viel, la villa de Melleret déjà repérée antérieurement est presque entièrement visible sur les clichés 2019 (fig.3).

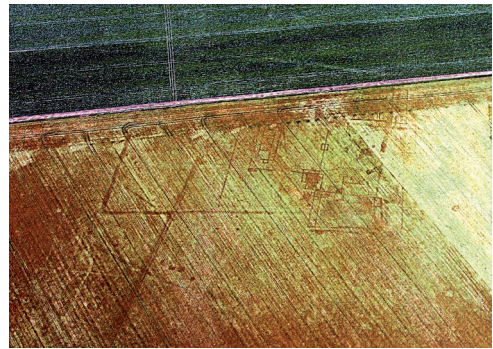


Fig.3 : Pithiviers-le-Viel (Loiret) Melleret (Dominique Chesnoy)

Pour la période gallo-romaine à noter également, la voie transversale au sud de Bouilly-en-Gâtinais. Elle rejoint, plus à l'est, la voie de Nancray à Pithiviers-le-Viel. (fig.4 et 5)

Pour la période médiévale à noter la structure circulaire de Villemoutiers au sud/est du bourg qui pourrait bien être une motte castrale (fig.6), et sur la commune de Boiscommun – Chemault, à proximité immédiate de l'ancien château, sont apparues les traces probables de l'ancienne chapelle avec son abside.

Dominique Chesnoy

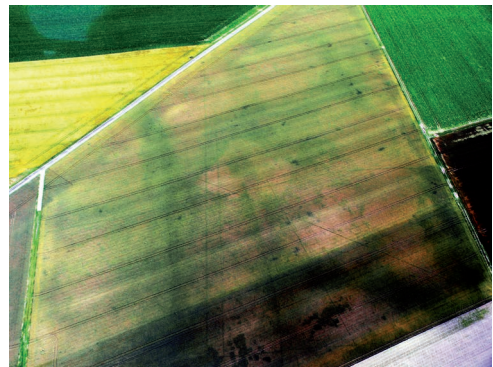


Fig.4 : Bouilly-en-Gâtinais (Loiret) : voie (Dominique Chesnoy)

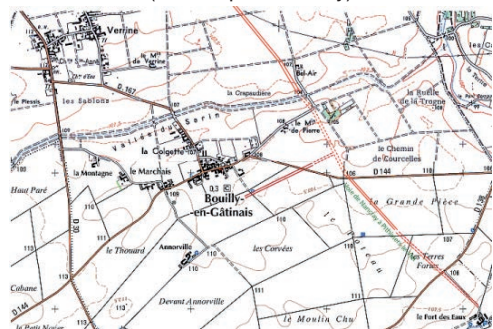


Fig. 5 : Bouilly (Loiret) : tracé des voies (Dominique Chesnoy)



Fig.6 : Villemoutiers (Loiret) : motte castrale (Dominique Chesnoy)



Les prospections aériennes ont concerné le nord du Loiret où 77 nouveaux sites ont pu être identifiés. Il s'agit principalement de sites à structures fossoyées. Trois enclos circulaires (24 et 26 m de diamètre) de l'âge du Bronze ont été identifiés à Échilleuses Clos des Rosiers 1 et 2 et le Trou aux Vaches (45 m de diamètre), un autre à Puiseaux le Parc Gauthier 14.

Parmi les nouveaux sites vraisemblablement datés de La Tène, on peut signaler, comme exemple, les enclos de

Césarville-Dossainville le Petit Canton 1 et 2, Erceville Terre d'Aulmont, Estouy Bois de Charrette, Marsainvilles la Mésinière, Outarville le Buisson d'Outarville, Devant Acquebouille et Vers Erceville, Sceaux-du-Gâtinais la Champagne 1 et 2, les Vignes de Pierres 1 et 2.

Seulement trois substructions ont été observés : Coudray le Paradis 4, Manchecourt Plaine de Villiers Martin 3, et Nangeville le Ravoir 2.

**Christophe Devilliers**

## DARVOY JARGEAU MARDIÉ Déviation de Jargeau RD921

Le diagnostic de la tranche 6 de la future déviation de Jargeau (RD921) s'est déroulé en grande partie pendant l'hiver 2019-2020. Il a concerné une surface de 36 ha située à Darvoy et Jargeau, de part et d'autre de la levée de la Loire et dans le lit mineur. Il s'est achevé le 02 octobre 2020 par une intervention sur l'île des Baffaits (fig. 1), accessible à cette période de l'année. Cette opération a permis la mise au jour de 176 structures archéologiques et de nombreux lots de mobilier « isolé », répartis sur l'ensemble de l'emprise. Leur fourchette chronologique très étendue, puisqu'elle s'échelonne du Néolithique jusqu'à la période actuelle, démontre une longue fréquentation de cette partie du Val de Loire.



Fig.1 : Jargeau (Loiret) déviation de Jargeau : intervention sur l'île des Baffaits (Yannick Mazeau, CD45)

Quelques pièces lithiques et deux fragments de céramique, trouvés en position « isolée », datent du Néolithique, peut-être du Néolithique moyen.

La période protohistorique regroupe des vestiges assez ténus, datés de l'âge du Bronze final jusqu'à La Tène finale/Gallo-romain précoce. Cette longue période est matérialisée par quelques fossés et fosses, ainsi que par une quantité assez importante de tessons de céramique « isolés ». Un seul fossé, possiblement de l'âge du Bronze/Hallstatt, a été enregistré. Trois fosses pourraient être attribuées à La Tène. L'une d'elles est une fosse



Fig.2 : Darvoy (Loiret) déviation de Jargeau : vue zénithale d'une partie du drain gallo-romain (Yannick Mazeau, CD45).



« polylobée » ayant pu servir à l'extraction des alluvions. Un fossé et une fosse datés de La Tène finale/gallo-romain précoce ont aussi été rencontrés.

Les structures archéologiques se densifient très légèrement à la période gallo-romaine (sept structures). La présence d'un drain aménagé en terre cuite architecturale (fig. 2), dont des tegulae sans encoches, suggère une vocation agricole à cet ensemble mais en l'état actuel il est difficile de se prononcer plus. Le mobilier « isolé », retrouvé en relative grande quantité, est réparti sur l'ensemble de l'emprise de diagnostic mais de manière inégale. Quelques lots sont situés au nord de la levée de Loire, dont une possible armature de pied de lit. Ces objets ont vraisemblablement été transportés par les crues du fleuve, mais la grande majorité d'entre eux demeure au sud de la levée, à l'emplacement des objets protohistoriques.

Le haut Moyen Âge est la période la mieux structurée et la plus claire à identifier. Hormis quelques tessons erratiques, elle est concentrée dans trois tranchées, sur une surface de 1 ha. Il s'agit d'un ensemble regroupant quatre fours domestiques, une fosse à cendre, sept fosses et six trous de poteau. L'ensemble paraît assez bien conservé.

Cette occupation, installée en zone inondable, est vraisemblablement située en périphérie d'un habitat, non localisé à ce jour. Elle est contemporaine de celle mise au jour au lieu-dit la Croix d'Azon lors de la première tranche de diagnostic en 2010 et située à moins d'1 km au sud. Au haut Moyen Âge, plusieurs sites d'habitat montrent que l'ensemble de la plaine alluviale, en plus des mon-



Fig.3 : Jargeau (Loiret)  
déviation de Jargeau : vue  
des labours anciens, vers l'est  
(Laure de Souris, CD45).

tilles, a été occupée. En effet, cette période est celle des premiers endiguements de la Loire et ce secteur pourrait avoir été protégé par la turcie du paléoméandre de Jargeau.

Dans la partie au nord de la levée de la Loire, de nombreuses traces d'anciens labours (fig. 3), ou billons, ont été mises en évidence. Mal datés en raison de la faible quantité de mobilier, ils pourraient être rattachés à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Ces vestiges té-

moignent de la vocation agricole de ces espaces situés en bordure du fleuve. Il est très probable que cette fonction soit bien antérieure à cette période, mais aucune preuve archéologique n'a été retrouvée lors du diagnostic, hormis l'absence d'occupations. Une datation OSL permettra de caler en chronostratigraphie ces structures très visibles lors du décapage en plan des tranchées.

La période moderne est matérialisée par quelques fossés correspondant à ceux observés sur le cadastre napoléonien et par une fosse.

Enfin, quelques structures sont datées entre les périodes moderne et contemporaine.

**Laure de Souris**

Époque contemporaine

## AMILLY Rue de Coulevreux

Le diagnostic archéologique d'Amilly rue de Coulevreux a mis au jour dix-huit structures : trois fossés (EAS1, 2 et 4), onze fosses (EA 1003, 1006, 1007, 1018, 1022, 1031, 1032, 1036, 1042, 1044 et 1045), trois trous de poteau (EA 1030, 1039 et 1043) et une mare (EAS 3). Les trois fossés, la mare et trois fosses sont attribués au moins à la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. – deuxième moitié du XX<sup>e</sup> s. par recoupement documentaire. Les autres structures ne sont pas datées.

Les fossés EAS 1 et 2, orientés selon un axe sud-est – nord-ouest sont parallèles et distants de 8 m. Ils sont la seule trace archéologique d'un chemin rural figuré sur le cadastre napoléonien de 1824 et dénommé Chemin d'Amilly aux Closeaux (ESS 1). Ce chemin disparaît en 1992 avec le remembrement des parcelles agricoles suite à l'aménagement de la route de Coulevreux. Les fossés EAS 4 et EA 1007, relativement perpendiculaire à l'axe du chemin, pourraient correspondre à des limites de parcelles contemporaines du chemin. La période d'utilisation de ce chemin rural ne peut être affinée faute de mobilier céramique datant dans le comblement des fossés bordiers.

Représentée sur la carte de Cassini, la ferme de Coulevreux date au moins du XVIII<sup>e</sup> s. Sur le cadastre napoléonien réalisé au début du XIX<sup>e</sup> s. une mare attenante au bâti est figurée (EAS 3). D'après les photographies aériennes du secteur consultables sur le site de l'IGN, elle est comblée au début des années 1950. Le présent diagnostic a permis de préciser qu'elle l'est par des remblais de démolition. L'absence de mobilier céramique dans ses différents comblements ne permet pas de préciser la date de son utilisation.

Les fosses 1003, 1007 et 1018 de forme oblongue, creusées dans le sens de la pente naturelle du terrain (avant intervention du début des années 1990) et comblées par des cailloux et pierres de silex liés à une matrice argilo-sableuse sont les rares vestiges du passé viticole de la parcelle.

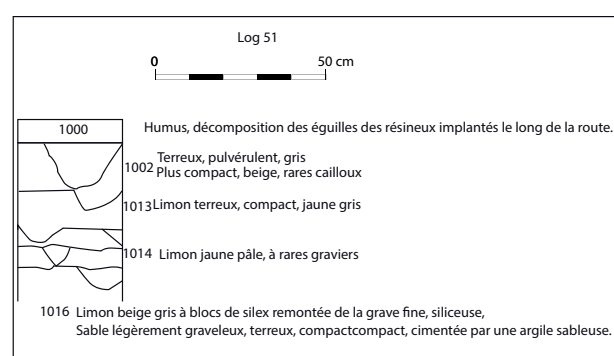
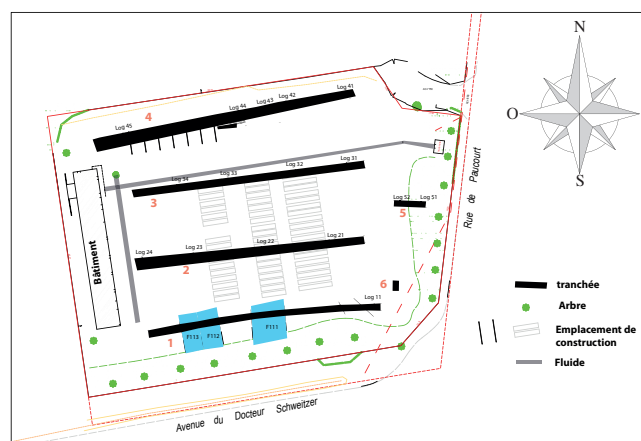
Mis à part la fosse 1045 qui pourrait dater au plus tôt de la période médiévale au vu de l'unique tesson de céramique trouvé dans son comblement, les autres structures ne sont pas datées. Elles ne semblent pas non plus constituer d'ensemble cohérent ni appartenir à une structuration de l'espace bien définie.

**Aurélien Hamel**

## AMILLY 79 rue de Paucourt

Le diagnostic d'Amilly (Loiret) 79 rue Paucourt, a été prescrit en raison de la découverte, à 200 m à l'est, d'un atelier de taille de façonnage de haches daté du Néolithique final (Soressi 2010, Lethrosne et al. 2011) et d'un petit locus de débitage daté du Paléolithique moyen situé à environ 200 m à l'ouest de l'intervention (Musch 2012). Des prospections pédestres avaient également mis en évidence la présence d'un tumulus protohistorique dans le secteur environnant. Enfin, des occupations protohistoriques, antiques et médiévales sont signalées dans un rayon de moins de 700 m autour de la zone des travaux. Le projet de construction porte sur une emprise de près de 1 ha. La parcelle est située à la jonction entre la rue de Paucourt et l'avenue Schweitzer. Elle a été presque entièrement recrusée et bouleversée en 1970, afin d'y installer des serres municipales et des aménagements annexes, tranchées pour les flux, sols béton..., avec des fondations qui descendent parfois jusqu'à 1 m de profondeur. En bordure de l'avenue Schweitzer, des fosses d'extraction de matière première assez fine ont été pratiquées sans doute au début du siècle dernier au vu du rare mobilier présent. Il pourrait s'agir d'extraction de matériaux destinés à la réfection de la route qui borde la parcelle. Des traces agraires ont été remarquées dans l'extrémité nord et le long de la limite est de la parcelle, le long de la rue de Paucourt. Elles semblent modernes, mais celles situées le long de la rue de Paucourt, semblent être les plus anciennes. En effet, 4 horizons de traces agraires successives y ont été mis en évidence, associés à des colluvions. Le dépôt de ces derniers serait actuellement empêché par la rue qui recoupe le terrain en pente, à la perpendiculaire. Un seul éclat de silex a été découvert sur le site. Les tranchées ayant été réalisées en continue tous les 20 m, nous pouvons assurer qu'il n'y avait pas d'atelier de taille dans la parcelle, les niveaux à blocs n'ont en effet pas été exploités. Dans le cas contraire, s'ils avaient été détruits, il y aurait eu des éclats dans les sédiments superficiels remaniés.

Tony Hamon



Amilly (Loiret) 79 rue de Paucourt : plan général de l'intervention et log des horizons de culture (Tony Hamon, Inrap)

Lethrosne et al. 2011 : LETHROSNE H., HAMON T., SORESSI M., « Un site spécialisé dans l'extraction du silex des argiles et la mise en forme de haches dans la vallée du Loing à Amilly (Loiret) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 108, pp. 561-578

Musch 2021 : MUSCH J., *Amilly « les Cheminées des Peynault »* (Loiret), rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 49 p.

Soressi 2010 : SORESSI M., HAMON T., *Amilly « les Maupas »* (Loiret), rapport de diagnostic, 2010, Pantin : Inrap CIF, 97 p.

Néolithique  
Gallo-romain

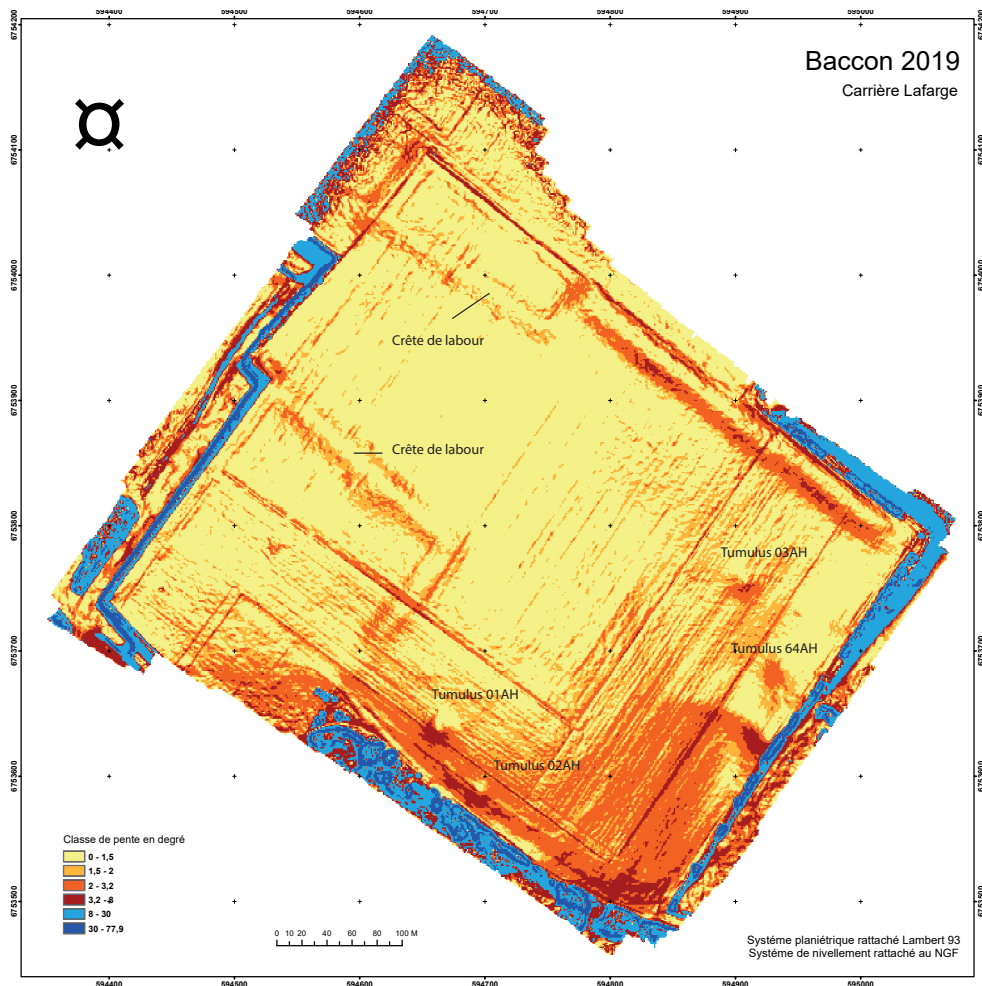
## BACCON Les Grands-Réages, Bois-Carré

Âge du Fer

Ce diagnostic porte sur le projet d'extension de la carrière de l'Espérance/les Grands Réages porté par la société Lafarge-Granulats, au lieu-dit La Vallée de Thorigny à Baccon (Loiret) sur une superficie de 141 490 m<sup>2</sup>. Cette intervention est localisée sur le versant nord de la Vallée de Thorigny, où sont identifiés quatre tertres funéraires, des indices d'occupation du Néolithique et un habitat daté de La Tène D/gallo-romain précoce découvert à l'occasion d'un diagnostic mené en 2018 sur une surface de 4 600 m<sup>2</sup>. Le terrain diagnostiqué d'orientation NO-SE, est situé à une altitude comprise entre 121 m et 119 m sur un plateau

calcaire bordant la partie septentrionale de la Vallée de Thorigny. Hormis au sud de l'emprise où le socle calcaire affleure en surface, la majeure partie de la zone sondée est recouverte par environ 0,30 m de limons des plateaux et le long de la limite nord, par un dépôt de loess formant une crête orientée est-ouest dont l'épaisseur avoisine le mètre. La couverture végétale, quasiment absente au sud de l'emprise, a une épaisseur comprise entre 0,20 et 0,30 m.

En préalable à l'intervention, une couverture photogra-



Baccon (Loiret) Bois Carré : mise en évidence colométrique des anomalies détectées par photographies aériennes. (Pascale Raymond, Inrap)

phique du terrain a été effectuée par drone. Le MNT réalisé à partir de ces clichés souligne clairement les variations ou anomalies topographiques du terrain (crêtes et tertres).

L'occupation la plus ancienne mise en évidence lors du diagnostic appartient au Néolithique.

Bien qu'aucune fosse ou trou de poteau n'ait pu être mis en évidence, 149 tessons de céramique témoignent de la fréquentation du secteur au Néolithique final. Manquant d'élément caractéristique, la datation des 9 pièces lithiques ne peut être précisée. Ces indices apparaissent directement sous l'horizon agricole dont l'épaisseur est voisine de 0,30 m, et sur une épaisseur de limon ne dépassant pas les 0,10 m. Ces vestiges sont, malgré une datation a priori différente, à mettre en relation avec le mobilier découvert lors du diagnostic réalisé à proximité (Lécuyer 2018). En cela, ces vestiges corroborent une importante fréquentation du secteur à partir du Néolithique moyen comme l'attestent les multiples découvertes alentours (dolmens et menhirs, mobilier lithique collecté lors de prospections pédestres et les différents diagnostics réalisés aux abords de la vallée de Thorigny (Fournier, Rivoire 2005, Frénée 2012).

Les indices d'une occupation de l'âge du Bronze final se traduisent par la découverte de quelques tessons de céramique et du charbon de bois piégés dans une dépression géologique.

Un sondage ponctuel révèle la présence d'une couche grisâtre argilo-limoneuse contenant des charbons de bois et 38 tessons de céramique protohistorique dont la datation ne peut être précisée. Ce niveau, d'une épaisseur d'environ 0,20 m, a été mis en évidence sous une couche compacte de limon beige/orangé stérile. La stratigraphie, analysée par le géomorphologue, montre une dépression linéaire où a pu stagner l'eau et qui s'est comblé progressivement. La datation du mobilier céramique repose sur une date radiocarbone réalisée par BetaAnalytic à partir d'un charbon de bois dont la fourchette chronologique est comprise entre 1118 – 929 cal BC ; (3067 – 2878 cal BP), (Beta – 547477, 2860 +/- 30 BP IRMS  $\delta^{13}C$  : -23.1 o/oo). Que ce soit en plan ou en coupe, aucune limite de creusement n'a été identifiée. Il n'est pas possible d'exclure l'éventuelle présence d'une fosse de grande dimension aux

limites imperceptibles, mais l'interprétation privilégiée est, qu'à la faveur d'une couche argileuse, du mobilier se serait accumulé dans une dépression linéaire orientée NO-SE.

La carte archéologique fait état de quatre tumulus (01, 2, 3 et 64 AH) présents sur l'emprise du projet et encore visibles dans le paysage. Sur le modèle numérique de terrain (MNT), les tertres sont parfaitement visibles.

Deux des quatre tertres répertoriés ont fait l'objet d'un sondage. Il permet de mettre en évidence la qualité de construction des monuments funéraires avec des appareillages circulaires bien préservés réalisés en pierres sèches. Le tumulus 1 forme une éminence haute de 0,70 m, l'altitude du sommet étant à 117,71 m NGF alors que la base est située à une altitude de 116,66 m NGF pour un diamètre d'environ 16 m. Le quart NO du tumulus 1 a fait l'objet d'un sondage par tranchées. Une fois retiré un amoncellement hétérogène de blocs de pierre de différents modules et de limons orangés obstruant plus ou moins la partie sommitale du tumulus, apparaît un aménagement formé de gros blocs disposés en épis (fig.1) délimitant un espace relativement circulaire. La fouille de la partie centrale, sur une profondeur de 0,60 m à partir de la surface actuelle, n'a livré ni sépulture ni dépôt.

Le second tumulus a également fait l'objet d'un sondage sous la forme de deux tranchées passant par l'axe central du tertre dont le diamètre est d'environ 15 m. Des blocs calcaires de dimensions importantes ont été mis au jour sous



une épaisseur maximale de 5 à 10 cm de terre végétale. Un nettoyage de surface a rapidement mis en évidence des blocs montrant l'amorce d'une construction circulaire formée de pierres calcaires de modules d'environ 0,40 à 0,50 m de côté. Cette observation suggérant le bon état de conservation du tertre, il a été décidé de ne pas entreprendre de sondage invasif et de laisser l'investigation en l'état. Au nord de la couronne de blocs calcaires, ont été



Baccon (Loiret) Bois Carré : tumulus 1 (Éric Frénée, Inrap)

mis au jour trois grandes pierres de 0,60 m sur 0,40 m et une dalle cassée en deux morceaux, supposée correspondre à une dalle de fermeture volontairement déplacée à une époque indéterminée ou lors de travaux agricoles. Le mobilier céramique découvert dans les remblais du tertre ne permet pas de dater précisément leur mise en place. Le sondage réalisé jusqu'au substrat sur le tumulus 01 n'a livré aucune sépulture ou dépôt pouvant y être associé. Leur datation repose sur le contexte de la nécropole où la majorité des sépultures est datée pour une partie du Ha D1-2 et pour l'autre du Ha D3-LT A ancienne.

Le mode de construction des tumulus sondés s'apparente à celui observé sur l'un des tumulus (nommé tumulus 1), découverts lors d'un diagnostic réalisé en 2011 au lieu-dit la vallée de Thorigny (Lardé 2011). Des aménagements circulaires en pierres d'importante dimension sont également mentionnés pour les monuments n° 18 et n° 68 fouillés à la fin des années 1970 (Willaume 1980).

Le diagnostic confirme l'extension de l'occupation laténienne et gallo-romaine initialement mise au jour sur une parcelle limitrophe lors du précédent diagnostic (Lécuyer 2018). Elle est caractérisée par des fossés, les vestiges d'une construction à soubassement de pierres, des fosses, des structures de combustion et un probable niveau d'occupation dont la conservation a pu être favorisée par la présence d'une crête de labours. Les vestiges découverts traduisent une occupation domestique dont l'implantation s'établit à La Tène D1-D2, se développe jusqu'au début du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Elle pourrait être abandonnée dans le courant du III<sup>e</sup> s. Il s'agit vraisemblablement d'une occupation continue, sans toutefois pouvoir exclure un court hiatus entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et celui du II<sup>e</sup> s.

À la première phase sont attribués des tronçons de fossés qui ont livré du mobilier céramique, métallique et de la faune. La deuxième se traduit par des tronçons de fossés, un trou de poteau, des structures de combustion, un bâti-

ment sur fondation de pierres et un niveau remanié. Après un possible hiatus entre 50 et 150 ap. J.-C., une dernière étape se traduit par un réseau fossoyé et du mobilier épars retrouvé dans un niveau de culture protégé de l'érosion par la présence d'une crête de labour qui a livré un lot céramique dont la datation très hétérogène est comprise entre La Tène et potentiellement la fin du III<sup>e</sup>.

Un empièchement linéaire orienté est-ouest long de 85 m et large de 8 m, est interprété comme un chemin. Des fragments de TCA attribués à la période romaine proviennent de sa charge de pierres. La datation reste imprécise, mais une attribution à l'Antiquité paraît plausible même s'il n'est pas impossible d'écarter la position résiduelle de ces fragments de tuile.

Deux merlons orientés est-ouest sont interprétés comme des crêtes de labours. Nettement visibles sur les photographies aériennes et mises en valeur par un MNT elles ne sont pas datées avec précision. L'une d'elles recouvre des niveaux attribués à la période romaine et a livré un mobilier céramique hétérogène formé de productions laténiennes et romaines allant jusqu'au IV<sup>e</sup> s., ce qui donne un terminus *post quem* à la mise en place des crêtes de labour.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour ou de compléter des vestiges appartenant pour l'essentiel au Néolithique final, au Bronze final, à La Tène finale et à la période romaine. Outre les 4 *tumulus* déjà répertoriés, aucun tertre supplémentaire n'a été mis au jour. Malgré l'absence de sépulture ou de dépôt, l'intervention menée sur les tertres funéraires témoigne d'une architecture élaborée en bon état de conservation. Seuls deux d'entre eux ont été diagnostiqués, mais on peut supposer que les deux autres puissent révéler des aménagements internes comparables.

Les restes de l'habitat de transition La Tène et la période romaine attestent l'extension vers l'est de l'habitat antique sur une superficie d'environ 2 ha. Les crêtes de labour ont permis de conserver, ne serait-ce que partiellement, des niveaux agricoles antiques. Ces vestiges montrent une occupation structurée à la fois érodée et paradoxalement bien conservée par endroits.

**Éric Frénée**

Lardé 2011 : LARDÉ S., Baccon, « La Vallée de Thorigny », *Des tumulus en pierres au sein d'une vaste nécropole protohistorique, phases 5* : rapport final d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, Orléans : Inrap.

Lécuyer 2018 : LÉCUYER S. COUSSOT C., Centre-Val de Loire, Loiret, Baccon, « La Vallée de Thorigny » : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 163 p.

Willaume 1980 : WILLAUME M., *Rapport sur les fouilles archéologiques de Baccon (Loiret)* : campagne 1980, ms dactylographié 183 p.

Les apports de ce diagnostic en lien avec les travaux de réfection du bourg de Batilly-en-Gâtinais sont significatifs. Ils livrent une occupation continue du haut Moyen Âge à nos jours.

Pour la période antique, on retiendra l'absence dans les tranchées de la voie d'origine antique reliant Orléans à Sens. Celle-ci est probablement détruite par les terrassements d'époque moderne dans le centre bourg.

Sur la place de la Mairie, la découverte d'une unique fosse, attribuée au IX<sup>e</sup> s., permet de poser l'hypothèse de la localisation du bourg de *Baldiliacum* (mentionné entre 823 et 828) sous le bourg actuel.

Les défunts associés à cette occupation ne sont pas localisés en l'état de la recherche. Les plus anciennes sépultures mises au jour sont attribuables au XI<sup>e</sup> s. Elles sont situées au pied de l'église actuelle dont les maçonneries anciennes sont datées des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Cette découverte permet de s'interroger sur l'existence d'un édifice antérieur dont les morts mis au jour intégreraient le cimetière paroissial.

Au cours des troubles de la Guerre de Cent ans, et plus certainement au milieu du XIV<sup>e</sup> s., un fossé défensif est implanté autour de l'église. Son utilisation est de courte durée et son comblement est achevé à la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> s.

La première moitié du XVI<sup>e</sup> s. voit la mise en place d'un fossé ceinturant le village, doublé d'un mur d'escarpe. Le fossé entourant l'église étant comblé, il laisse place à la construction d'une tour (inachevée) à l'ouest de l'église. Un second fossé est creusé pour englober l'espace de l'église et du cimetière. Plusieurs structures, fossés, fosses et sols témoignent d'un regain d'activité au centre bourg au cours de la période moderne.

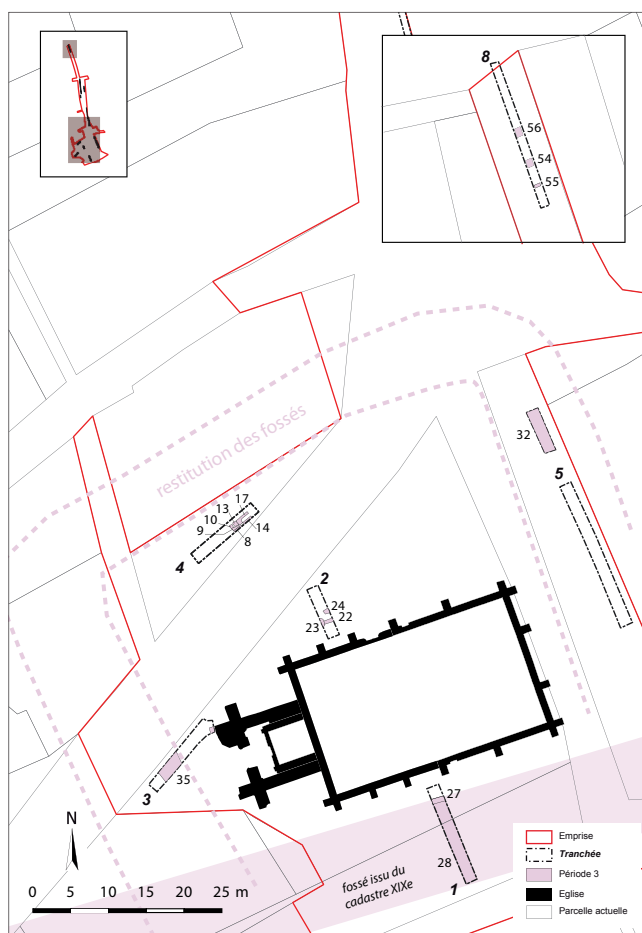
Huit sépultures de cette période attestent de l'utilisation du cimetière entre le début du XVI<sup>e</sup> s. et la fin du XVII<sup>e</sup> s. Treize autres sépultures renvoient à la dernière utilisation du cimetière au XIX<sup>e</sup> s. jusqu'à son déplacement avant 1872.

La période comprise entre la fin du XIX<sup>e</sup> s. et nos jours voit d'importantes phases de travaux : décaissement au-

tour de l'église et sur la place de la Mairie, comblement des fossés et percement de la rue du Château-d'eau.

Certains de ces vestiges étaient totalement inattendus et sont riches d'enseignements. Tout ceci montre la nécessité d'intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement est une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

**François Capron**



Batilly-en-Gâtinais (Loiret) centre bourg : plan des vestiges attribuables aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. (Florence Tane, Inrap)

La fouille archéologique sur le site de la ZAC de la Clairière à Boigny-sur-Bionne (Loiret) s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone destinée à accueillir 140 logements. Le diagnostic archéologique réalisé, en octobre 2018, par le service de l'Archéologie préventive du département du Loiret, sous la responsabilité de Karine Payet-Gay, a permis d'identifier de nombreuses structures matérialisant une occupation longue, depuis La Tène finale jusqu'à l'époque contemporaine, avec en point d'orgue la découverte d'une villa antique.

La fouille correspond à une première tranche dont l'emprise est localisée à l'ouest de la rue du Vieux-Bourg. L'emprise se divise en deux secteurs de part et d'autre du

chemin de la Poelerie. Après un décapage d'une superficie de plus de 1,24 ha, de nombreuses structures en creux sont apparues ainsi que le plan d'un vaste bâtiment.

La zone concernée par cette première tranche opérationnelle est occupée du début de la période antique au Moyen Âge. Aucune structure clairement protohistorique n'a été détectée. L'occupation la plus ancienne correspond à l'installation d'un grand bâtiment, mesurant à *minima* 14 m sur 58 m. L'absence de niveau de sol, à l'exception des pièces semi-excavées, rend difficile l'interprétation des différents espaces. De plus, des phases de récupération de matériaux ont considérablement bouleversé ou supprimé les maçonneries, rendant particulièrement





rement difficile l'établissement d'un phasage. L'observation des maçonneries conservées (parfois uniquement en fond de tranchée de fondation) et du plan général du bâtiment permet néanmoins de proposer une évolution lors de quatre phases principales, dont le calage chronologique est particulièrement fragile du fait de l'indigence du mobilier.

Le bâtiment semble être érigé à l'époque tibérienne. Dès cette première phase, il s'étend sur ses dimensions maximales et s'apparente à un grand corps de logis doté d'une petite pièce aménagée dans l'axe de la construction côté est, et d'une probable galerie à l'ouest. Lors des états postérieurs, le bâtiment va faire l'objet de travaux de réfection et de cloisonnements. Des pièces semi-excavées sont également progressivement aménagées. Au sud, certaines d'entre elles accueilleront un petit balnéaire lors de l'état 4. Ce petit ensemble thermal est chauffé au moyen d'un *prae-furnium* abrité par une pièce accolée à la façade méridionale du bâtiment. Il est doté d'une grande pièce quadrangulaire et d'une pièce en abside dont la *suspensura* s'est effondrée. Le mur de cette ab-



Fig. 2 - Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière : cave maçonnée de la *pars urbana*. (Julian Castelbou, Archeodunum)

side est percé par une petite canalisation en terre cuite qui permettait l'évacuation des eaux qui provenaient de bains chauffés. Un peu plus au nord, un grand bassin, de 3,50 m sur 5 m, est creusé dans le substrat. Il est conforté par des parois maçonnées et doté d'un sol en béton de tuileau. Là encore, l'évacuation s'opère vers le sud au moyen d'une canalisation disposant de piédroits et d'une voûte maçonnée. Si les deux exutoires ont bien été identifiés, aucun dispositif d'amenée d'eau n'a été découvert. Ces éléments de confort couplés aux dimensions importantes de la construction permettent de suggérer que le bâtiment constitue la *pars urbana* de la *villa* supposée depuis le diagnostic. D'un point de vue chronologique, il n'est pas aisé de proposer de façon ferme une attribution chronologique à chacune des phases. Toutefois, le mobilier collecté sur l'ensemble du secteur permet d'esquisser une période d'occupation de la période tibérienne au début du III<sup>e</sup> s. avec une apogée au milieu du II<sup>e</sup> s.

Cette *pars urbana* s'inscrit au sein d'un vaste enclos maçonné, doublé par un fossé dont le lien de contemporanéité n'est pas formellement établi. En projetant les découvertes réalisées dans le cadre du diagnostic archéologique, l'enclos pourrait fermer une superficie supérieure à 3 ha. Aucun dispositif d'entrée n'a été observé

sur l'emprise fouillée. À proximité de cet enclos, d'autres fossés obéissant aux mêmes axes structurants pourraient matérialiser des états antérieurs ou postérieurs. Là encore, le mobilier fait souvent défaut pour affiner la chronologie de ces aménagements.



Fig. 3 - Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière : vue du bassin localisé au nord du balnéaire. (Elsa Dias, Archeodunum)

Outre ces vestiges antiques, la fouille a révélé un nombre important de structures en creux (trous de poteau, fosses, fossés, silos) qu'il est bien souvent difficile de dater. La cartographie du mobilier céramique montre un caractère épars et une certaine hétérogénéité. À titre d'exemple, plusieurs aires d'ensilage sont composées de silos enterrés dont le mobilier évoque plusieurs périodes distinctes, du Haut-Empire au haut Moyen Âge. Leur similitude et la cohérence de leur implantation permet néanmoins de supposer qu'ils sont contemporains. La récurrence d'éléments de céramique tardo-antiques et le fait que certains silos recoupent des maçonneries antiques permet de proposer une datation à partir du Bas-Empire. Cette occupation tardo-antique et/ou mérovingienne est par ailleurs perceptible au travers du mobilier céramique (près de 6 % du NR) et du numéraire découvert sur le site (avec 7 monnaies sur 9 frappées après 271).

Si une fréquentation du site au Bas-Empire doit être envisagée, il est probable que l'essentiel des structures en creux ait été aménagé durant le haut Moyen Âge. Par analogie avec d'autres sites ruraux découverts en Gaule, l'utilisation de silos enterrés et de bâtiments sur poteaux semblent par ailleurs plus en adéquation avec les usages alto-médiévaux. Cette hypothèse peut également être corroborée par la présence de plusieurs sépultures dont les caractéristiques sont proches d'inhumations du haut Moyen Âge. Dans ces sépultures, là encore, le mobilier est particulièrement rare. Toutefois, une structure singulière vient étayer cette attribution chronologique. Il s'agit d'une sépulture plurielle aménagée dans les ruines de la *pars urbana*. Une fosse est creusée dans l'angle d'une grande pièce et du comblement sommital d'une pièce semi-excavée. Elle accueille sept individus, dont un immature, disposés côte à côte, les têtes appuyées contre les restes d'un mur. Dans un second temps, probablement à situer au Moyen Âge au sens large, le mur est récupéré et les crânes de quatre individus sont perturbés. La présence d'une fibule zoomorphe datée de la fin de la période mérovingienne et disposée en position primaire sur le corps de l'immature permet de confirmer une attribution chronologique au haut Moyen Âge. Il est probable



Fig. 4 - Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière : sépulture plurielle alto-médiévale installée dans les ruines de la villa. (Lisa Guichard-Kobal, Archeodunum)

que la majorité des sépultures découvertes sur l'emprise correspondent à cette période. Seule une sépulture, présente dans l'angle SE de la fouille face à l'actuelle église, peut être datée du bas Moyen Âge.

Cette nécropole peut probablement être mise en lien avec les nombreux trous de poteau identifiés sur le site. Certains d'entre eux ont livré des éléments tardo-antique ou alto-médiévaux qui suggèrent un habitat en matériaux légers postérieur à la *villa* gallo-romaine. Quatre *loci* principaux ont été identifiés, au sein desquels des plans de bâtiments semblent se dessiner. Le mauvais état de conservation des structures et la rareté du mobilier empêche toute affirmation.

Enfin, la fouille a révélé un réseau de fossés d'orientations générales Nord-Sud et Est-Ouest qui semble correspondre au parcellaire moderne du Clos de la Poellerie, cartographié dans le cadastre dit napoléonien de 1833. Le chemin qui divise l'emprise de fouille en deux est également représenté sur ce document. À ses abords, des fossés curvilignes témoignent de ces états les plus anciens.

En guise de conclusion provisoire et dans l'attente de la réalisation de la seconde tranche opérationnelle, le site est occupé sur le temps long, depuis l'époque romaine jusqu'au Moyen Âge. Cela permet d'établir une connexion avec l'histoire déjà connue de Boigny, et de lever le voile sur ses origines lointaines. Avec ces découvertes, l'ancrage remonte un millénaire plus loin dans le temps que la création de l'église paroissiale, et renvoie à un passé prestigieux basé sur la présence d'un grand domaine agricole sous l'égide d'une élite locale. À cet égard, il est intéressant de noter que l'église Saint-Pierre est située à l'intérieur du domaine antique tel qu'on le restitue. Il est séduisant de penser que l'église doit justement son emplacement à l'existence d'un vaste site antique, qui était peut-être déjà doté d'un lieu de culte, tel qu'on en connaît dans les cours des grandes *villae* gallo-romaines.

**Jérôme Besson**

Gallo-romain

## BONNÉE Route des Bordes

Moyen Âge

Le diagnostic se situe dans le bourg de Bonnée (Loiret), au nord de l'actuelle RD 961. Il a permis de compléter les données sur un secteur de l'agglomération antique déjà connu par de précédentes interventions, ainsi que la présence d'une occupation médiévale, en revanche très peu représentée.

Les résultats ont montré une occupation gallo-romaine qui semble se situer entre les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. Quatre bâtiments en maçonnerie de mortier de chaux ou sèche ont été détectés dans la moitié nord du terrain, ainsi que des niveaux de circulation empierrés. Certains murs ont fait l'objet de récupération. Quelques structures isolées ont également été découvertes, ainsi que des grandes zones de remblais correspondant à l'abandon du site autour du IV<sup>e</sup> s.

La moitié sud-est du terrain est occupée par des fossés dont l'implantation présente la même orientation que les bâtiments, mais l'absence de mobilier datant ne permet pas de les rattacher de façon certaine à la période antique.

On note enfin deux zones de trous de poteau. Au sud-ouest, seulement trois ont été détectés, dont l'un a livré du matériel daté des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Ces structures sont plus nombreuses au sud-est mais aucune organisation spatiale n'a pu être identifiée, ni aucun élément de datation recueilli.

Un hiatus chronologique a donc été repéré entre le V<sup>e</sup> s. et les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Mais l'indigence du matériel et la vision réduite de l'exercice du diagnostic ne permet pas d'en infirmer pour autant un réel abandon du secteur durant ce laps de temps.

Les découvertes faites lors de ce diagnostic s'inscrivent dans la continuité de celles observées lors des précédents diagnostics, à savoir une occupation d'un secteur de l'agglomération antique à la fin du Haut-Empire qui s'achève autour du IV<sup>e</sup> s.

**Laure Fabien**



## BONNÉE

### Route du Clos-du-Mont

Les résultats attendus pour cette opération de diagnostic archéologique concernaient la période antique et potentiellement la période médiévale. En effet, le terrain est situé à moins de 100 m au sud-ouest du théâtre antique repéré dès 1829 dans le bourg de Bonnée.

Les tranchées de diagnostic n'ont révélé aucune structure archéologique. Seul un fragment de *tegula* et 14 tessons manifestement antiques ont été recueillis, dispersés dans une strate épaisse environ 30 cm composée de sables et limons bruns, alluvions fines qui proviennent vraisemblablement des crues de la Loire. Un fragment de céramique attribué à la Protohistoire a été trouvé dans le même contexte que la céramique antique.

Cette strate est surmontée par une couche de terre arable épaisse d'environ 25 cm qui indique que la parcelle a été mise en culture.

Une couche de graviers d'épaisseur variable a d'abord été prise pour un sol potentiel. Mais son aspect trop morcelé et l'absence d'une couche d'occupation à sa surface font plutôt opter pour une couche d'alluvions grossières naturelle.

Cette opération n'a pas permis de confirmer la présence de vestiges d'habitat ou d'aménagements antiques en lien avec le théâtre, ni de vestiges d'occupation de périodes antérieures ou postérieures. Toutefois, rien n'interdit de supposer l'existence d'aménagements de surface en lien avec l'édifice de spectacle qui auraient disparu lors des périodes plus récentes.

**Alexis Luberne**

## BONNÉE

### La Plaine aux lièvres

Le diagnostic de Bonnée la Plaine aux Lièvres a été réalisé dans le cadre de l'extension de la carrière Cemex, installée dans la plaine alluviale du Val d'Orléans. Les tranchées ont permis de mettre en évidence une fosse datée de l'époque contemporaine sous 0.70 m de sédiments alluviaux ainsi que deux petits fossés témoignant de la présence d'un chemin maintenant disparu.

Les sondages profonds ont livré un unique silex frais dans une lentille limoneuse à 3 m de profondeur dans les alluvions. Une datation OSL est en cours afin de dater la couche immédiatement inférieure dans laquelle il a été

possible de faire un prélèvement. Cette datation permettra de corroborer ou non les datations à l'Alleröd obtenues dans les couches profondes de la montille du Climat de la Grande Visure à proximité de l'emprise du diagnostic réalisé. Dans tous les cas, pour avoir une chance de percevoir d'éventuels niveaux pléistocènes et de pouvoir les caractériser, il semble nécessaire d'envisager une méthodologie plus invasive du terrain avec un premier décapage des niveaux superficiels très récents.

**Marie-France Creusillet**

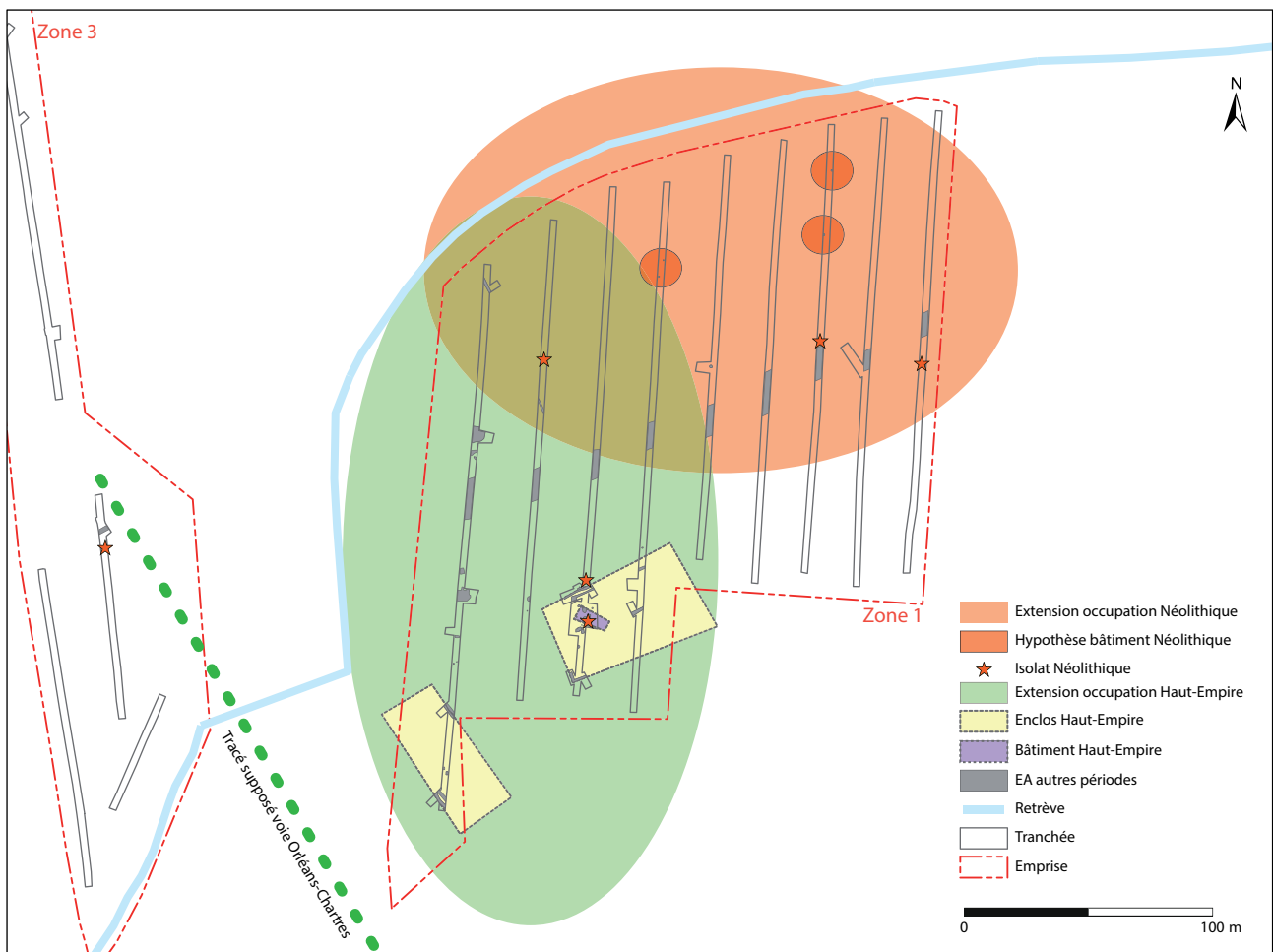
## CERCOTTES GIDY

### les Cent Mines, le Pont à Chicane, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 03)

Le diagnostic archéologique de Gidy et Cercottes, les Cent Mines, le Pont à Chicane, a été prescrit dans le cadre du projet d'élargissement de l'autoroute A10, au nord d'Orléans entre les autoroutes A19 et l'A71. L'emprise se divise en trois zones, situées de part et d'autre de l'autoroute (deux à l'est et une à l'ouest), pour une surface totale de 74 343 m<sup>2</sup>. Les seize tranchées ouvertes ont permis l'étude de 11,5 % de la surface accessible. Au total 66 faits ont été mis au jour. Si des vestiges ont été découverts dans les trois secteurs prescrits, la concentration de structures la plus importante se situe à Cercottes (zone 1). Les données du diagnostic indiquent que ces espaces sont occupés depuis le Néolithique jusqu'à la période moderne avec d'importants hiatus. Les deux occupations principales étant attribuables au Néolithique et au Haut-Empire. La fréquentation du site au Néolithique est attestée par la présence d'une fosse et d'isolats lithiques et céramiques en bordure de rivière,

à 20 m du cours actuel de la Retrève, attribués à la fin du Villeneuve-Saint-Germain ou au début Cerny. La nature de l'occupation n'a pas pu être mise en évidence. Néanmoins, la présence d'un habitat est largement suspectée et pourrait s'étendre sur environ un hectare. L'occupation la mieux documentée correspond à un établissement rural daté du Haut-Empire. Il se compose de deux systèmes d'enclos emboîtés, fossoyés, qui abritent une zone domestique et une zone funéraire. La présence d'un fossé parcellaire et d'une grande fosse (mare ou extraction) également attribués au 1<sup>er</sup> s., montre un développement du site au-delà des limites encloses. Son extension, dans l'emprise prescrite, peut être estimée à environ 1,5 ha. Sa durée d'occupation relativement courte pose, entre autres, la question de son statut et de son intégration dans un réseau d'établissements ruraux.

**Karine Payet-Gay**



Gidy, Cercottes (Loiret) les Cent Mines, le Pont à Chicane : plan synthétique de l'organisation des vestiges  
(Karine Payet-Gay, Service d'Archéologie préventive du Loiret)

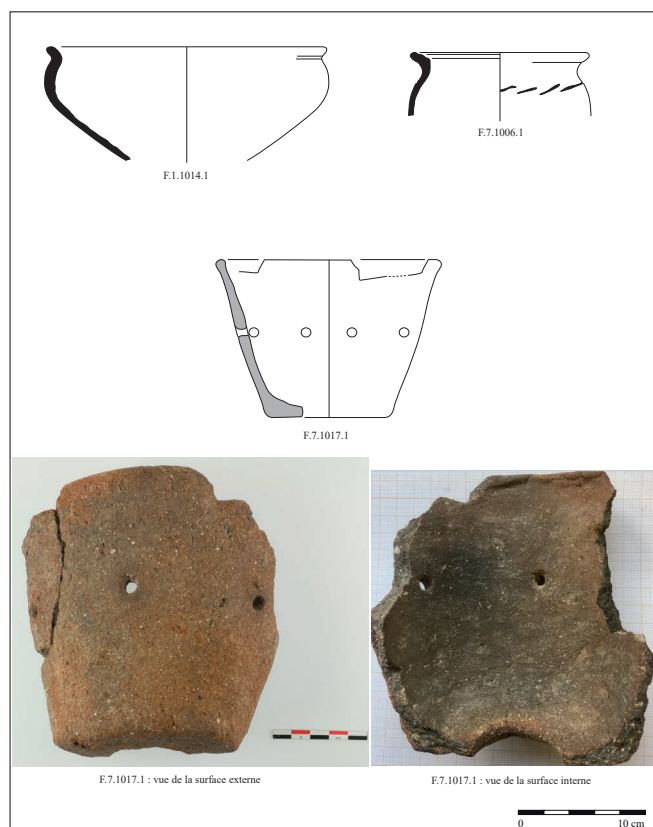


## CHÉCY

### La Malécotière

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en septembre 2019 à Chécy la Malécotière (parcelle ZD 136), en limite nord-est de la commune, en amont de l'aménagement d'un bassin d'orage projeté par Orléans Métropole, a permis d'explorer un terrain de 2,2 ha, dans un secteur où le contexte archéologique est peu connu. Les découvertes témoignent d'occupations au début de l'Antiquité, puis, après un hiatus important, à la période moderne, et finalement, contemporaine. Un enclos fossoyé quadrangulaire de l'époque augusto-tibérienne occupe partiellement le sommet d'un thalweg et se poursuit dans la parcelle voisine, hors projet. Orienté plus ou moins selon les axes cardinaux, il a une largeur externe connue de 37 m (côté nord) et une longueur supérieure à 40 m. Aucune structure en lien avec l'enclos n'a été détectée, et l'occupation a été caractérisée grâce au mobilier contenu dans les fossés : elle aurait une vocation domestique, assez cossue et très romanisée, d'après les nombreuses importations méditerranéennes. En particulier, l'usage d'un pot horticole soulève la question de l'apport et de la mise en terre de plant(s), peut-être d'origine exotique. Durant de nombreux siècles, les sols ont sans doute connu des périodes d'exploitation agricole, puis, au XVII<sup>e</sup> s., le site est investi de nouveau, pour y établir un modeste habitat, dont les constructions, en pierre, torchis et terres cuites architecturales, possédaient de petites caves. Il était peut-être desservi par une voie d'axe est-ouest qui passe à proximité, dont la mise en place n'est pas connue, mais qui a existé au moins entre 1834 et 1968.

Sophie Lardé



Chécy (Loiret) la Malécotière ; mobilier céramique de l'enclos F.1, F.7, F.8 (Sandrine Linger-Riquier, Mathilde Noël, Inrap).

## DORDIVES

### Château de Mez-le-Maréchal

Remarquable monument médiéval composite au sein de son domaine naturel, le château de Mez-Le-Maréchal s'implante le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII<sup>e</sup> s. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction fut inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant aujourd'hui. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne) (fig.1).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII<sup>e</sup> s. L'enceinte carrée, du début du XIII<sup>e</sup> s., contemporaine de celle du château du Louvre, est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste.

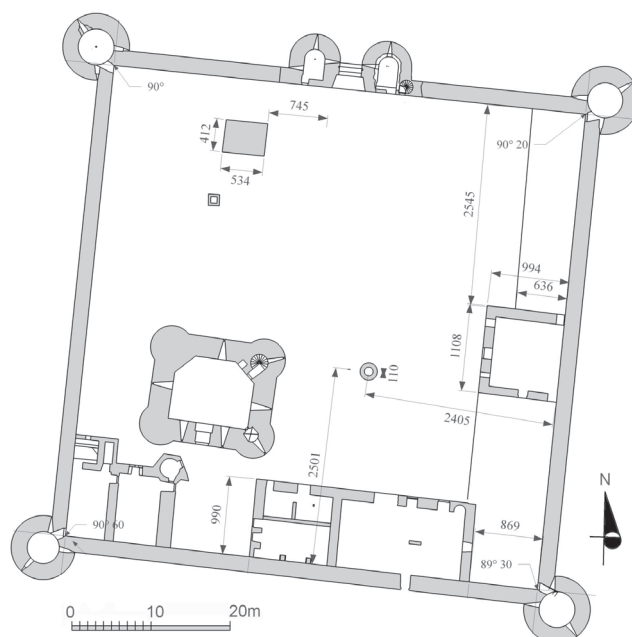


Fig 1 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : plan général (Les Amis du Mez)



Fig 2 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : vue générale (Les Amis du Mez)

Elle est parfaitement conservée sur tout son périmètre. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'arêtes du deuxième niveau. La totalité des percements d'archères sur les deux niveaux est encore présente.

Les deux tours T5 et T6, encadrant la porte d'entrée P1, ont conservé toute leur hauteur (fig.3). Si l'appareil extérieur de celles-ci est remarquable par l'homogénéité des moellons de calcaire de Souppes (moyens et petits modules) assisés par séquences horizontales marquant les phases du chantier et le placement des archères, il n'en est pas de même pour le parement côté cour. En effet, celui-ci est formé d'éléments plus petits et de nature variée et locale : calcaire de Souppes, craie, silex et poudingue. Le troisième niveau, disparu, devait être planchéié, couronné de créneaux et coiffé d'une toiture en poivrière.

Tours et courtines reposent sur une fondation talutée formée de gros modules taillés présentant un fruit de huit degrés.

Le volume du deuxième niveau des tours ne fait qu'un avec la chambre de herse desservant aussi l'assommoir. La montée à cet étage sur plancher se fait par un unique escalier en vis situé dans l'épaisseur du mur de la tour T6. La porte d'accès à la vis présente une structure très intriquée à celle-ci. Les vestiges du passage de l'escalier vers le chemin de ronde à l'est (courtine C1) ont disparu. En revanche, dans la tour T5, au niveau 2, la porte d'accès



Fig 3 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : orthophotographie de la porte à deux tours - façade nord (Les Amis du Mez)

vers le chemin de ronde ouest a été mis au jour durant cette campagne.

La porte centrale est surmontée de deux arcs brisés, finement taillés, séparés par l'assommoir et la rainure de la herse.

La première tranche de relevés des micros reliefs, au sud-est du château, permet de constituer une première étape d'un modèle numérique de terrain (MNT) imageant les aménagements des douves, de la contrescarpe et les traces de l'ancien lit de la rivière des Ardouses.

L'étude des blocs lapidaires hors contexte révèle les techniques de taille des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. et permet une première approche de l'architecture disparue.

**Michel Piechaczyk**

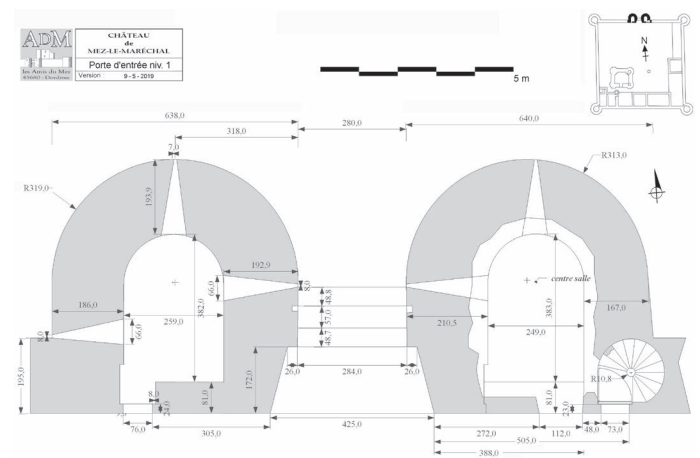


Fig 4 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : plan de la porte et des deux tours T5 et T6 - niveau 1 (Les Amis du Mez)

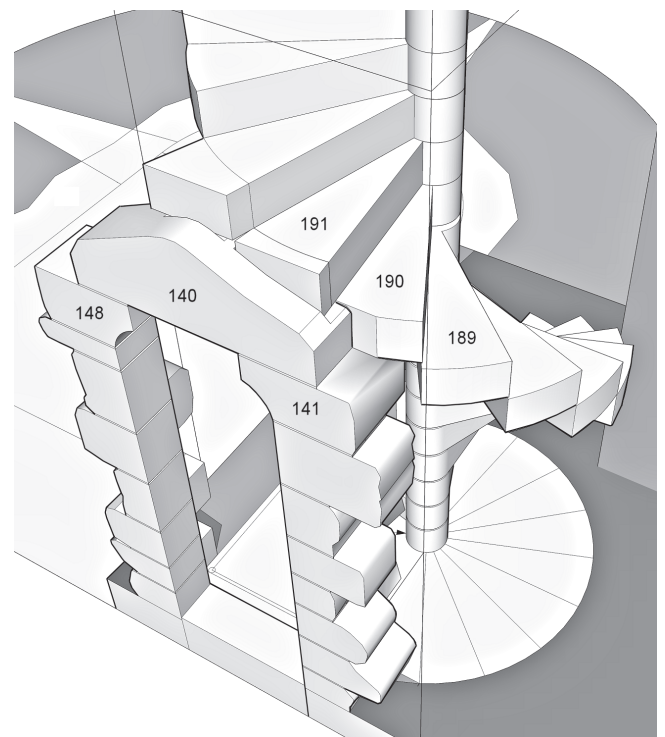


Fig 5 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : Modélisation du départ de la vis d'escalier et de son intrication avec le bâti de la porte (Les Amis du Mez)

## FAY-AUX-LOGES

### Rocade des Carriers

Ce diagnostic, en amont de la construction d'un EHPAD, est destiné à reconnaître le sous-sol dans un secteur parsemé de carrières ouvertes à différentes périodes. En effet, le territoire de Fay-aux-Loges est connu pour accueillir des carrières d'extraction de pierre depuis au moins le XI<sup>e</sup> s.

Les travaux de préparation de l'opération avaient permis, en collectant les données établies depuis le début du XIX<sup>e</sup> s., d'établir une cartographie des différentes carrières ouvertes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. Ainsi, la parcelle étudiée se trouvait entourée de carrières sans qu'il soit possible d'établir si elle en accueillait ou pas. L'opération de terrain consistait donc surtout à démontrer la présence ou l'absence d'excavations et, dans la positive, de tenter de leur attribuer une datation.

Après avoir pratiqué sept tranchées et six sondages profonds, il est avéré que le sous-sol de l'ensemble de la parcelle est composé de remblais massifs épais de 3,7 m à plus de 4,5 m. Ces remblais, essentiellement composés de rejets de carrières (limons, argiles, déchets de tailles et déchets inexploitable), reposent directement sur le banc calcaire. Aucun sol en place n'a été identifié. Aucun

élément de datation n'a été trouvé à l'exception d'un fragment de tuile mécanique.

Au regard des sondages effectués, et comme aucun élément de datation n'a été trouvé, il semble impossible de dater les creusements eux-mêmes, à moins de pratiquer une intervention plus lourde. Toutefois, il est possible de proposer une datation des remblais. En effet, ces derniers sont très massifs, rapportés en grandes quantités, ce qui évoque un transport mécanique et pas une noria de charrettes déversées ponctuellement. Ceci plaide pour une datation récente. De plus, une photographie verticale de l'IGN, datée de 1973, montre des anomalies qui ressemblent fort à des tas de terre en cours d'épandage, peut-être avec des engins sur place (pelle, camions). Le début des années 1970, qui voit le rachat de ces terrains par la ville de Fay-aux-Loges, semble d'ailleurs coïncider avec la mise en place d'un projet d'aménagement de ce secteur de la commune avec notamment, quelques années plus tard (vers 1980) la création de la rocade des carriers (rue qui borde la limite occidentale de la parcelle étudiée) et des lotissements qu'elle dessert.

**Alexis Luberne**

## FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS

### La Plaine du Mardeleux

Cette intervention a été réalisée au lieu-dit la Plaine de Mardeleux en novembre et décembre 2019 à Ferrières-en-Gâtinais, sur une surface de 281 432 m<sup>2</sup>. Elle est située immédiatement au nord du tracé de l'autoroute A19 et au nord-est de l'échangeur autoroutier avec la route départementale 2007. Le sous-sol est constitué de formations d'argile à silex de la terrasse alluviale du Loing, dans un secteur qui a livré des sites de la période préhistorique. Le château de Vaugouard et le monastère de Moncochon sont également situés dans l'environnement du diagnostic.

L'emprise, se trouve à un peu moins de 3 km au sud du village de Ferrières-en-Gâtinais. Elle est bordée au sud par l'autoroute A19. Elle est longée à l'ouest par la route de Mirebeau, à l'est par un chemin forestier et au nord par un chemin d'exploitation agricole.

Cette intervention a permis de mettre au jour un nombre réduit de vestiges consistant principalement en un parcellaire agricole attribuable à la période romaine (fig.1). Seule la découverte de quelques pièces lithiques à l'interface d'une couche labourée anciennement et du terrain naturel est à signaler. La nature anthropique des autres faits identifiés – en particulier des « fosses » en nombre limité et réparties sur l'ensemble de l'emprise diagnostiquée – reste incertaine.

Les fossés parcellaires romains, ordonnés selon un plan régulier, délimitent des surfaces importantes mais incomplètes (8,3, 7,4 et 4 ha). Au centre de l'emprise, des interruptions des fossés délimitant les parcelles signalent un système de passage entre ces différentes aires. À proximité de cette zone de convergence des fossés parcellaires, une probable sépulture d'enfant a été mise au jour. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'extrémité de l'un d'entre eux. Des témoignages d'un bornage, matérialisé par des dépôts de céramiques ou des concentrations de pierres, ont été mis au jour aux extrémités et aux angles des fossés parcellaires (fig. 2a et 2b). Les dépôts ont été effectués alors que les fossés étaient déjà partiellement comblés. L'emplacement des céramiques était vraisemblablement signalé à la surface des fossés par des pierres dont certaines ont été découvertes dans les complements des vases. Ces vases sont attribués aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (fig. 3). Cette pratique, déjà reconnue sur le site de Pannes « Zac Arboria » reste, à l'heure actuelle, attestée pour la seule partie sénone du département du Loiret. Toutefois, une fouille récente réalisée à Meung-sur-Loire tendrait à indiquer l'existence de pratiques similaires en territoire carnute.

**Laurent Fournier**



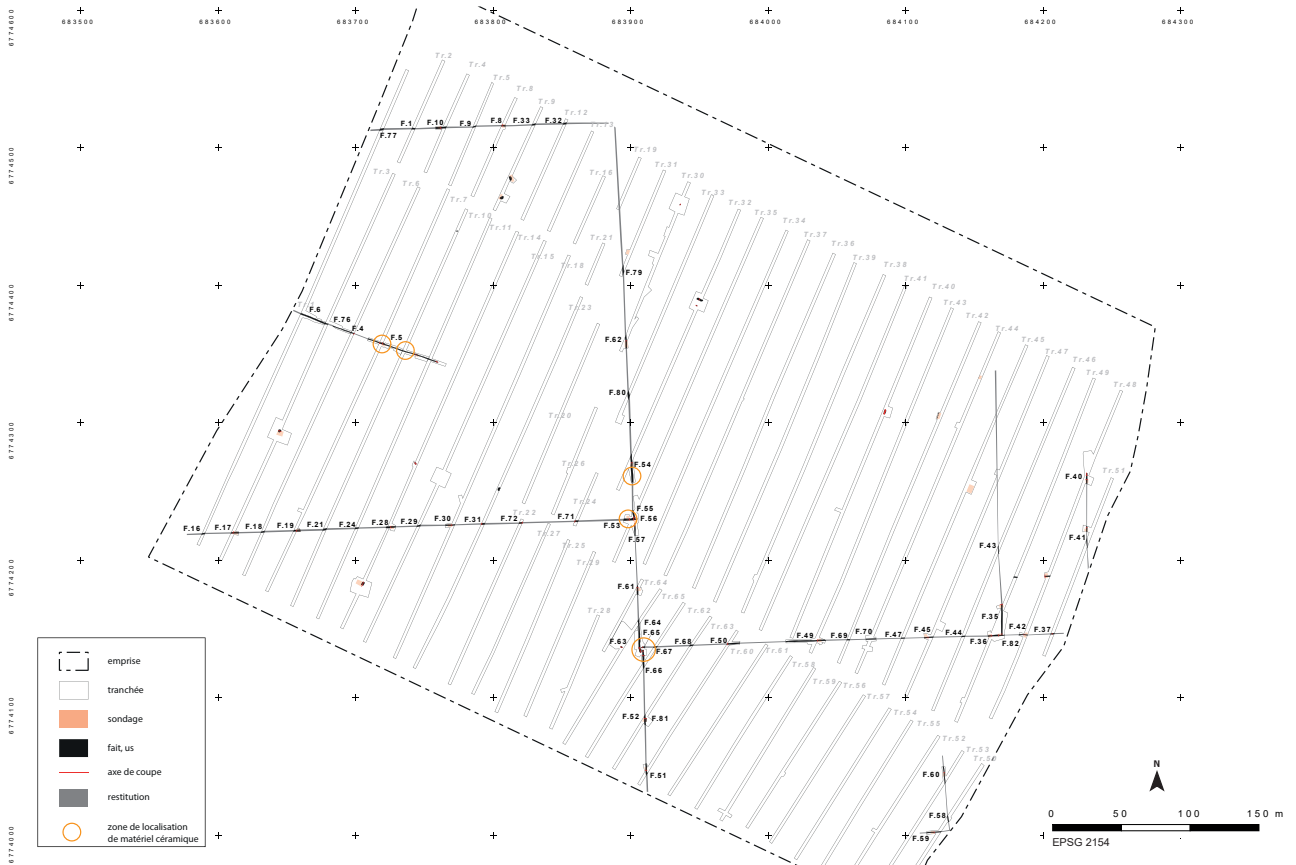


Fig. 1 : Ferrières-en-Gâtinais (Loiret) la Plaine du Mardeleux : plan de localisation des vases mis au jour dans le comblement des fossés parcelaires gallo-romains. (Thomas Guillemard, Armelle Prévost, Inrap)



Fig. 2 a et 2b : Ferrières-en-Gâtinais (Loiret) la Plaine du Mardeleux : vues verticales de deux céramiques déposées dans l'un des fossés parcelaires gallo-romains. (Laurent Fournier, Inrap)

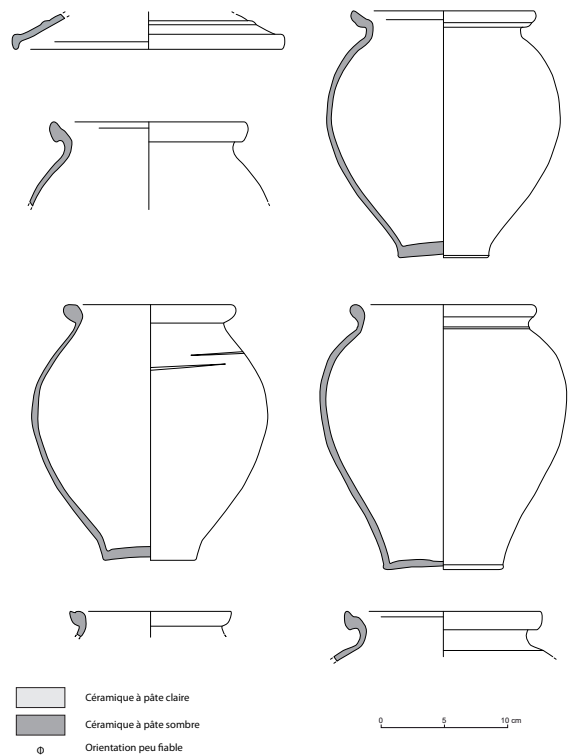


Fig. 3 : Ferrières-en-Gâtinais (Loiret) la Plaine du Mardeleux : céramiques découvertes dans le comblement des fossés parcelaires gallo-romains. (Laurent Fournier, Inrap)

# GERMIGNY-DES-PRÉS

## Abords de l'église carolingienne

Germigny-des-Prés (Loiret) abrite une église considérée comme une des plus anciennes de France. Elle aurait été bâtie par Théodulfe, proche conseiller de l'Empereur Charlemagne, abbé de Fleury et évêque d'Orléans. L'oratoire faisait alors partie d'une villa dont aucune autre trace ne subsiste à l'heure actuelle. Suite aux travaux entamés sur le site depuis 2015, à la publication des actes du colloque de 2016 (Sapin 2019) et dans le cadre d'un projet de recherches FRS-FNRS dirigés par les Professeurs D. Strivay (Uliege) et L. Verlyspe (UCL), en 2019, les recherches ont été orientées en trois axes : un sondage archéologique au nord-est du chevet de l'église, des forages géo-archéologiques et des analyses supplémentaires sur les matériaux des mosaïques.

En 1930, Léon Masson, architecte des Monuments historiques, fait ouvrir un sondage à l'intérieur de l'église et deux autres au chevet oriental. À l'extérieur du bâtiment, les murs des absidioles entourant l'abside orientale sont mis au jour, de même que les fondations de contreforts et un massif correspondant à la sacristie (Hubert 1931). Les informations fournies en 1930 manquant de précisions et les relevés étant sommaires, un nouveau sondage a été ouvert à l'emplacement des anciennes fouilles, au nord de l'abside orientale (fig. 1).

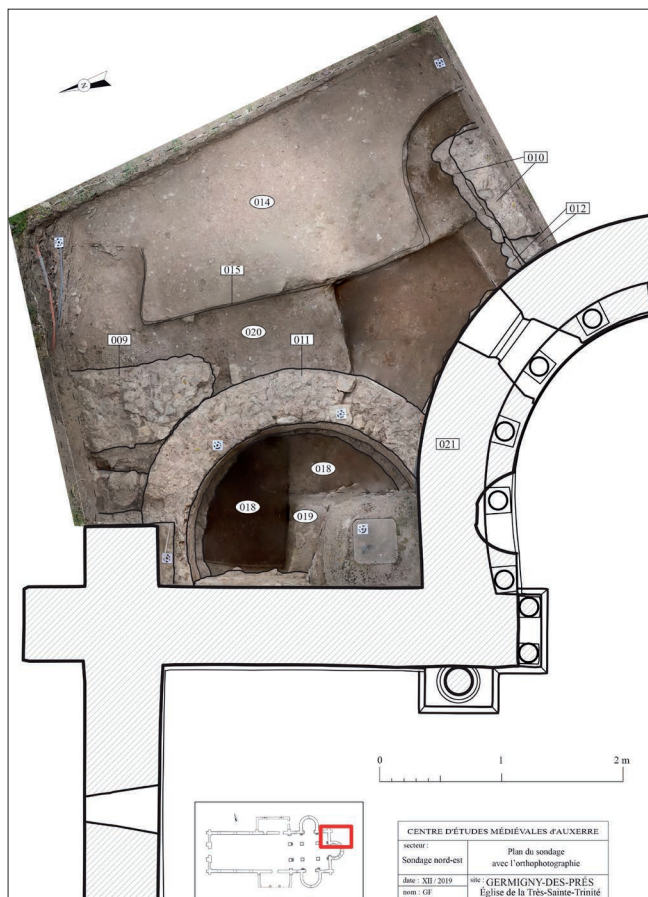
Sous la terre végétale et les remblais remaniés sous-jacents, apparaît le comblement de la fouille de 1930, duquel émerge l'arase de la sacristie et celle de l'absidiole

détruites lors des restaurations. La maçonnerie de l'absidiole, large de 0,44 m et conservée sur près de 0,70 m de haut, est mise en œuvre avec des moellons de petits modules scellés au mortier de chaux orangé à beige. Si son parement intérieur est enduit, avec un simple badigeon monochrome, le parement extérieur présente des vestiges de joints beurrés, qu'on ne trouve pas sur l'abside dont les joints ont été largement purgés et repris au XIX<sup>e</sup> s. Entre l'abside principale et l'absidiole, aucune réelle cohérence n'a été observée, la première semblant venir se coller à la seconde fondée plus profondément. Dans l'absidiole, la fouille ancienne a laissé un témoin de la stratigraphie, amputée de ses relations directes avec la maçonnerie. Un sol d'occupation de mortier de chaux est posé sur sa forme, ou ragréage. Il succède à un premier sol de terre battue à la surface duquel on perçoit des lambeaux de mortier pulvérulent et la présence d'un fin ragréage en mortier de tuileau. La surface du premier sol correspond à l'arrêt de l'enduit préservé sur l'élévation. Des charbons de bois prélevés dans le mortier de l'absidiole, de même que dans les deux sols ont été datés par <sup>14</sup>C au laboratoire Radiocarbon de Poznan (Pologne). La structure bâtie est datée de 663AD (92.3 %) 778AD, le premier sol de 662AD (95.4 %) 774AD et le second de 686AD (95.4 %) 880AD. Si l'ensemble des datations est homogène, le faible liaisonnement entre l'abside orientale et l'absidiole nous permet néanmoins de nous interroger sur la stricte contemporanéité des deux structures.

Au sud du sondage, un mur présente une mise en œuvre proche de celle de l'absidiole et faiblement liaisonné avec l'abside. Ses fondations sont également plus hautes que celles de l'abside et de l'absidiole. Ce mur correspond à un contrefort, identifié comme tel en 1930. Entre les structures bâties, la fouille s'est limitée à d'enlever les remblais de 1930 et s'est arrêtée sur une terre sombre ressemblant au premier sol de l'absidiole mais beaucoup plus riche en mobilier.

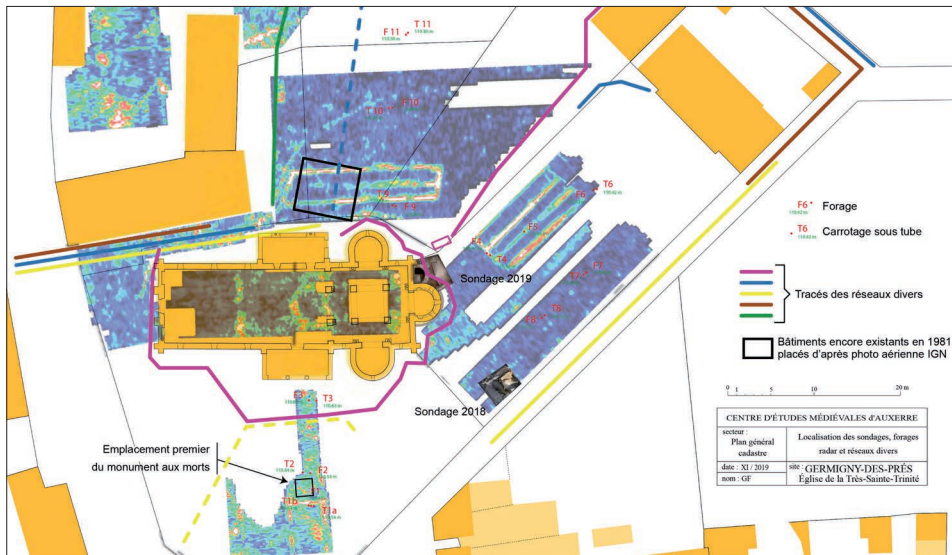
Même si la majorité des terres cuites architecturales a été trouvée dans le remblai de 1930, les fragments antiques et alto-médiévaux indiquent leur utilisation, voire leur réutilisation, sur le site. Celles du haut Moyen Âge sont identifiées comme des productions de Saran (Jeset 2014). Associées aux fragments de modillons et au chapiteau mis au jour en 2019, les tuiles sont un élément supplémentaire pour nous aider à restituer l'apparence de l'édifice religieux. De même, la présence de plombs et de fragments de verre plat, certes peu nombreux, nous indique que des vitraux ont dû exister durant au moins une phase de l'édifice. Le fragment de sarcophage du haut Moyen Âge nous pousse quant à lui à nous interroger sur la nature de l'occupation et sur l'identité de ses utilisateurs. Des tessons de poterie du haut Moyen Âge avec des restes carbonisés sembleraient indiquer une occupation de type domestique dans les environs. Les tessons modelés pourraient quant à eux se rattacher à des périodes plus anciennes. En revanche, l'absence de céramique antique pose question.

Vu l'homogénéité des sédiments du sondage ouvert en



Germigny-des-Prés (Loiret) abords de l'église carolingienne : plan du sondage et orthophotographie des vestiges (CEM)





Germigny-des-Prés (Loiret) abords de l'église carolingienne : localisation des sondages, forages radar et réseaux divers (CEM)

2018, des prélèvements par carottage ont été réalisés sur le terrain en différents emplacements (fig. 2). Ils ont été répartis sur l'ensemble des zones accessibles autour de l'oratoire, en fonction des éléments repérés en prospection par radar-sol (Camerlynck et al. 2019) et des indices phytologiques.

L'interprétation des logs de forages réalisée in situ par Geoffrey Poulain (société gefotec), met en évidence la présence de l'eau de la nappe à 3 m de profondeur sous la surface du sol actuel. Au-dessus se trouve le terrain naturel surmonté de trois différents types de remblais. Uniquement présent à l'est de l'oratoire, dans l'ancien jardin du presbytère, le premier correspond à de la terre arable ajoutée suite au placement d'un drain. Le second remblai est présent à l'est, au nord et au sud du bâtiment et peut être interprété comme des dépôts alluvionnaires de la Bonnée, mélangés avec des éléments anthropiques (briques, tessons de poterie, charbons, os,...), soit le terrain naturel remanié au cours des diverses occupations au sein duquel aucune couche particulière n'a pu être repérée à partir des observations macroscopiques. Le dernier type de remblai, attesté principalement au sud et au nord, correspond à d'anciennes fondations ou constructions. Au sud, dans le forage 2, il est identifié vers 2 m de profondeur, à l'endroit où, en prospection géophysique, apparaissent les traces d'une structure quadrangulaire orientée sur l'oratoire (fig. 2).

Parallèlement, nous avons poursuivi l'étude des matériaux des mosaïques. Pour les tesselles carolingiennes conservées, il a été prouvé que diverses recettes avaient été mises en œuvre afin d'obtenir du verre coloré (Van Wersch et al. 2019). Certaines recettes pourraient être localisées en des endroits spécifiques du décor et permettraient de déterminer un schéma de placement ainsi qu'une organisation du travail des mosaïstes ayant œuvré dans l'oratoire de Germigny-des-Prés. Avec François-Philippe Hocquet, chercheur en physique à l'université de Liège, des points ont donc été sélectionnés sur les tesselles turquoises, jaunes, blanches, oranges et rouges, de même que sur quelques bleues. Des analyses en PXRf ont aussi été réalisées sur des objets et structures mises au jour dans le sondage archéologique.

Les compositions chimiques obtenues ont mis en évidence plusieurs recettes pour chaque type de verre. Elles reflètent l'utilisation de matériaux et de processus de fabrication différents pour la réalisation des cubes d'une même teinte et donc un approvisionnement dans plusieurs ateliers, contemporains ou non. Ainsi, les mosaïstes de Germigny-des-Prés seraient arrivés sur le site avec des tesselles colorées de provenances diverses. Certains de ces cubes pourraient d'ailleurs être issus du recyclage et avoir été récupérés sur des mosaïques antiques comme le montrent les recettes caractéristiques des verres romains.

Lors des fouilles, deux tesselles turquoise ont été mises au jour. Leurs compositions correspondent à celles de cubes découpés dans des scories de haut fourneau et utilisées lors de la restauration. Les mortiers des murs découverts ainsi que l'enduit intérieur de l'absidiole et le mortier entre les tesselles de la mosaïque du cul-de-four ont également été analysés en PXRf. Seul le dernier se distingue par la présence de plomb.

Même si à ce stade de développement du set up PXRf, l'analyse des mortiers n'a pas permis de distinction entre les murs, nous espérons pouvoir poursuivre ces recherches. Nous espérons aussi travailler sur les autres matériaux des mosaïques et implémenter des méthodes analytiques complémentaires de la PXRf. Afin de poursuivre les investigations archéologiques, guidés par les forages, les prospections géophysiques et les fouilles de 2018 et 2019, il est prévu ouvrir un sondage au nord de l'église et un autre au sud.

**Line Van Wersch, F. Henrion**

Camerlynck et al. 2019 : CAMERLYNCK C., SAPIN C., VAN WERSCH L., « Prospection géophysique sur le site de Germigny-des-Prés », in Sapin, C., Germigny, un nouveau regard, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, Hors-série n° 11, <https://journals.openedition.org/cem/16087>.

Hubert 1931 : HUBERT J., « Germigny-des-Prés », *Congrès archéologique de France*, Orléans, 1930, Paris, p. 534-568.

Jeset 2014 : JESSET S., « La production de terre cuite architecturale durant le haut Moyen Âge à Saran (Loiret) : entre tradition et modernité », *Société Française d'Etude de la Céramique en Gaule*, Chartres, p.177-196.

Sapin 2019 : SAPIN, C., Germigny, un nouveau regard, *BUCEMA*, Hors-série n° 11, <http://journals.openedition.org/cem/16134>.

Van Wersch et al. 2019 : VAN WERSCH, L., KRONZ, A., SIMON, K., HOCQUET F.-Ph, STRIVAY, D., « Matériaux des mosaïques de Germigny-des-Prés ». Dans Sapin, C. : Germigny, un nouveau regard, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, Hors-série n° 11, <https://journals.openedition.org/cem/16134>.



## GIEN

### La Métairie

L'emprise du projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque est situé à Gien, au nord de l'agglomération en bordure orientale de l'axe Gien-Auxerre (RS 940) aux lieux-dits la Masure et la Métairie Neuve, porte sur une surface totale de 76 ha. Seuls 60,68 ha étaient accessibles, divisés en 7 zones. Les informations recueillies sont relativement réduites. À l'exception de quelques fossés parcellaires et d'un petit établissement clos de fossés en lien avec la métallurgie du fer – l'ensemble appartenant à la période romaine – les structures archéologiques sont rares, dispersées et, le plus souvent, n'ont livré aucun élément de datation. On note quelques témoignages d'une fréquentation du site aux périodes pré – et protohistoriques, la présence de quelques fossés d'enclos – dont certains attribuables à la période romaine (en zones 4 et 6 en particulier) – fosses et puits d'extraction mal datés qui constituent l'essentiel des autres éléments identifiés.

Malgré ce bilan général relativement limité, la décou-

verte d'un petit établissement en lien avec l'exploitation du minerai de fer constitue à elle seule une information intéressante. Les faibles indices permettant d'envisager la réalisation d'activité de réduction du minerai sur le site et la nature des foyers identifiés et du mobilier métallurgique mis au jour orientent plutôt vers des activités en lien avec la transformation en produit semi-fini du fer contenu dans les massifs issus des fours de réduction. La position de cet établissement aux abords de ce qui semble être l'extension occidentale maximale du site des Ferrys à La Bussière (45 060 013 AH) est également une information importante. En effet, elle permet de documenter les processus successifs engendrés par la chaîne opératoire de la métallurgie du fer gallo-romaine. L'existence de fabriques spécialisées dans la production de demi-produits, soupçonnée pour les périodes laténienne et médiévale, semble désormais plus assurée pour la période romaine en Gaule.

**Laurent Fournier**

## INGRÉ

### Les Terres Noires, Dinetard, les Cros Valettes, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 08)

Le diagnostic réalisé aux lieux-dits les Terres Noires, Dinetard, les Cros-Valettes dans le cadre de l'élargissement de l'A10 a mis au jour quatre faits non datés (2 fossés et 2 trous de poteau). Deux espaces ont été sondés, au nord et au sud de l'ancien tracé de la rue Passe-Debout. Les vestiges sont localisés à l'extrémité nord du secteur nord. Le diagnostic a révélé que le secteur sud a été arasé puis recouvert de remblais lors des travaux de construction de l'autoroute A10 durant les années 1970.

Les fossés se rejoignent pour former un probable enclos dont l'emprise se développe vers le nord-ouest hors emprise. Les trous de poteaux sont compris dans cette emprise mais leur lien chronologique ne peut être déterminé. Un tesson de céramique daté de la période antique

et un fragment de terre cuite architecturale indéterminé ont été mis au jour dans un des fossés.

La localisation de ces structures à proximité du site de la ZAC des Varannes, l'examen des orientations parcellaires et la rareté du mobilier sont des indices qui permettent de poser l'hypothèse que cet enclos est comblé au plus tôt durant l'Antiquité et au plus tard durant la période moderne.

La nature des vestiges et la rareté du mobilier témoignent d'une faible fréquentation de l'espace étudié. D'après le contexte archéologique, le site se situe à près de 500 m d'un enclos laténien, d'une occupation antique et carolingienne détectée sur la ZAC des Varannes les Prés.

**Amélie Laurent-Dehecq**

## INGRÉ

### Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA A09)

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élargissement de l'A10, entre la RD 2157 et le chemin de la Folie à Ingré a mis au jour 26 vestiges dont la majorité n'est pas datée (20 EA) et les autres attribuées aux périodes de La Tène finale / gallo-romaine précoce (5 EA) et contemporaine (1 EA). Très peu de mobilier a été collecté dans les structures et dans les niveaux de terre végétale (céramique, amphore, faune, terre cuite architecturale).

Les vestiges anciens sont localisés dans la moitié sud de la tranchée n°3, située à l'ouest de l'autoroute. Il s'agit d'une occupation matérialisée essentiellement par des

fosses d'extraction d'argile au sud de 3 fossés parallèles, axés est-ouest. Au nord de ces fossés, se présentent deux fosses d'extraction de marne calcaire, dont une très profonde. L'ensemble apparaît sous 0,25 à 0,45 m du niveau actuel. La rareté du mobilier témoigne d'une faible fréquentation du site à cette période en périphérie des enclos laténien et augustéen fouillés sur la ZAC des Rousses situé à 500 m au nord-ouest.

La fosse contemporaine est localisée à l'est de l'A10, au milieu des taillis.

**Amélie Laurent-Dehecq**

L'opération est située sur la commune du Malesherbois (anciennement commune de Malesherbes), à environ 600 m au sud du centre bourg, en bordure de la RD948. Le projet d'aménagement concerne l'extension du cimetière à la transition entre la vallée de l'Essonne et le plateau de Beauce. Le diagnostic a été motivé par la présence d'abris sous roche à proximité, ayant livré du mobilier archéologique et des gravures rupestres.

Il a mis en évidence la présence de gravures sur deux ensembles de dalles en grès de Fontainebleau. Sur la dalle la plus à l'est, on peut reconnaître les contours de ce qui semble être un poisson. Le regroupement de dalles le plus à l'ouest montre des ensembles de gravures aux

formes abstraites. Du mobilier archéologique a également été retrouvé à proximité des dalles gravées sous forme de silex taillés. Leur faible nombre (< 10 pièces) et leur position stratigraphique au sein de dépôts colluvionnés ne permet pas d'attribution stratigraphique précise. Toutefois, l'analyse  $^{14}\text{C}$  d'un fragment d'os de bovidé trouvé au sein des mêmes dépôts colluvionnés donnant une date de 7440 +/- 30 BP fournit un repère chronologique non négligeable, étant donné que ce sont ces mêmes dépôts qui recouvrent les dalles gravées, sans toutefois permettre de déterminer l'ancienneté des gravures.

**Johannes Musch**

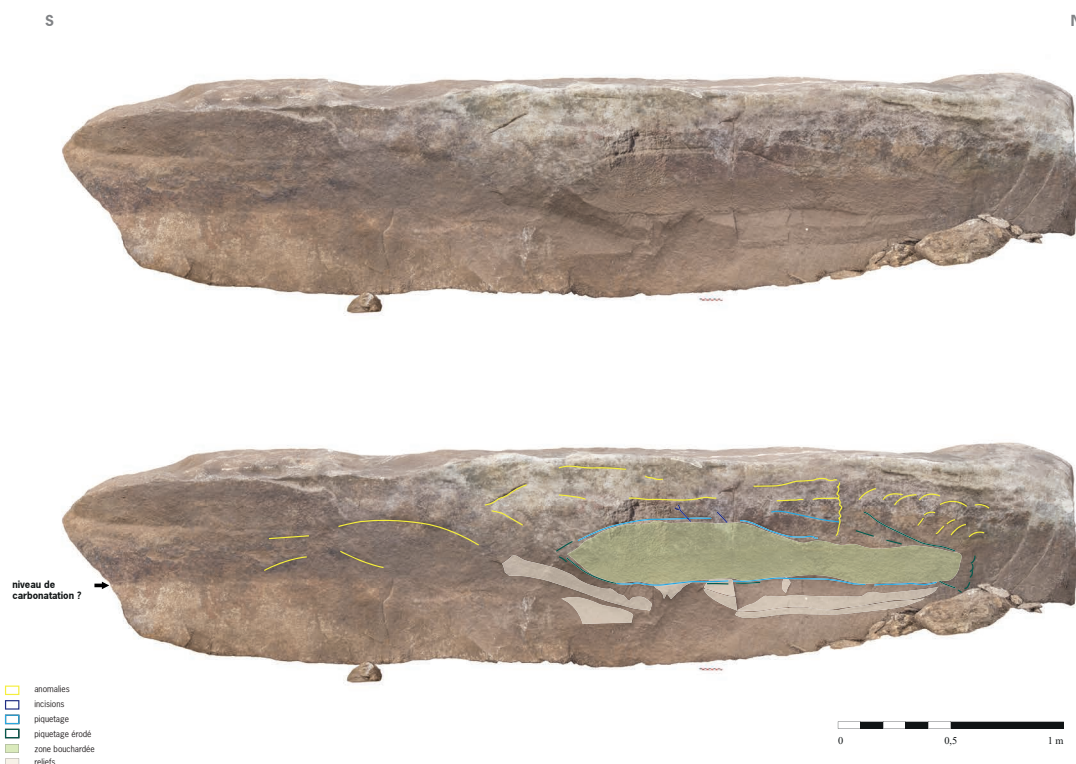


Fig 1 : Le Malesherbois (Loiret) route de Puisieux : ortho-image de la face 3 de la dalle 1 et hypothèses de restitution des motifs (interprétation Sandrine Deschamps, restitution photogrammétrique Armelle Prévot, Inrap)

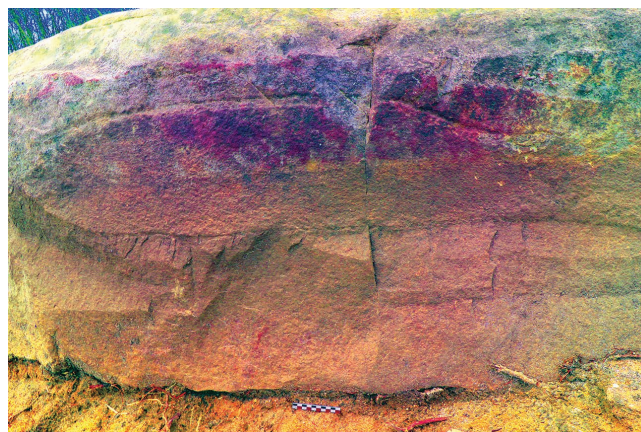


Fig 2 : Le Malesherbois (Loiret) route de Puisieux : Vue de détail du panneau au poisson sur la face 3 de la dalle 1, après traitement de l'image avec le plugin Dstretch utilisé dans ImageJ. (Sandrine Deschamps, Inrap)



La fouille réalisée à Meung-sur-Loire au lieu-dit Les Grands Champs fait suite aux découvertes effectuées lors d'un diagnostic archéologique en 2010 (Creusillet 2010). Réalisé dans le cadre de l'extension de la ZAC Synergie-Val-de-Loire, d'une superficie de 20 ha, il a permis la découverte de plusieurs occupations datées du Néolithique ancien à la période gallo-romaine. Deux zones de fouilles ayant livré des vestiges attribuables à la Protohistoire ont été prescrites. Une première, située au sud-ouest de l'emprise diagnostiquée, a fait l'objet d'une fouille en fin d'année 2011 sous la direction de Florent Mercey (Mercey 2012) ; la seconde, au nord-ouest du diagnostic, a été fouillée en 2019 et couvre une surface de 8 600 m<sup>2</sup>. 109 faits archéologiques ont été mis au jour.

Les informations recueillies sur le terrain et les données issues des études du mobilier céramique ont permis de documenter cinq périodes (du Néolithique à la période médiévale / moderne).



Meung-sur-Loire (Loiret) Les Grands Champs : vue d'un ensemble de fosses du secteur nord-ouest, vue vers l'est (Pascal Juge, Inrap)

Les traces d'occupations les plus anciennes identifiées correspondent à un petit lot de céramique datée du Néolithique ancien mis au jour sous une crête de labour située au sud-ouest de l'emprise.

Des indices d'occupation de l'âge du Bronze sont caractérisés par la présence de quatre fosses. Elles sont dispersées et aucune organisation n'a pu être observée. Il s'agit de creusements circulaires peu profonds et peu larges dont la fonction n'a pas pu être déterminée. Le mobilier céramique issu des comblements correspond à des formes caractéristiques du Bronze final IIb/IIIa.

L'occupation du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3) est la mieux documentée. Plus de la moitié des faits peut être rattachée chronologiquement à cette période. Ces vestiges se concentrent principalement dans le secteur nord-ouest du décapage. Cette petite occupation est caractérisée par une fosse polylobée, des fosses peu profondes regroupées en petits ensembles et quelques



Meung-sur-Loire (Loiret) Les Grands Champs : vue des vases archéologiquement complets mis au jour dans le comblement de la fosse F.89, vue vers le nord-ouest (Alice Tellier, Inrap)

trous de poteau. Un bâtiment, dont la datation demeure imprécise, pourrait être rattaché à cette occupation. Le mobilier associé à ces creusements est assez abondant. La fosse polylobée a livré une trentaine de vases attestant de son utilisation en dépotoir. Leur présence traduit la proximité d'un habitat. Un lot de quinze fusaioles a également été mis au jour. Elles proviennent majoritairement de cette fosse d'extraction. Trois fragments de bracelets en lignite et quelques fragments de meule attestent de la nature domestique de cette occupation. Du mobilier lithique a également été mis au jour.

La présence possible de deux vases à incinération au sein d'une fosse (F.89) est également à noter. En l'absence de restes osseux dans le comblement de ces vases, ce sont les analyses physico-chimiques réalisées sur les prélèvements de sédiments qui permettent d'étayer cette hypothèse.

L'ensemble de ces découvertes constitue des indices d'une occupation du premier âge du Fer qui semble se situer à la périphérie d'un site d'habitat et qui pourrait se développer à l'ouest. Il convient de replacer ce site dans un contexte plus général et de l'associer aux découvertes réalisées ces dernières années sur le plateau de Meung-sur-Loire. On peut ainsi citer le site de la Maison Neuve, à moins de 400 m au nord-est, où des fosses du Hallstatt D2/D3 ont également été mises au jour au sein des occupations laténiennes et antiques (Gay *et al.*, à paraître), ou encore les indices de sites Hallstatt révélés par le diagnostic aux lieux-dits les Tertres et le Champ aux Porcs en 2011 (Rivoire et Tellier 2011).

La période romaine est matérialisée par un réseau de fossés parcellaires. Peuvent être associés à cette période trois fosses et un trou de poteau. L'attribution chronologique du mobilier céramique concerne les I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ce parcellaire pourrait être mis en relation avec l'établissement agricole antique du site de La Maison Neuve précédemment citée.



La dernière occupation identifiée correspond à une fosse dont le mobilier est rattaché aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.

Une possible fosse d'extraction, située au sud de l'emprise, ainsi que quelques fosses et deux fossés localisés au nord du décapage n'ont pu être datés. Ils pourraient cependant intégrer cette période ou matérialiser une occupation plus récente.

**Alice Tellier**

Creusillet 2010 : CREUSILLET M.-F., FOURRE A., FROQUET-UZEL H., IRRIBARRIA R., LIARD M., RIQUIER S., *Des occupations du Néolithique à l'époque moderne sur le diagnostic de l'Herbaudière* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap

Mercey 2012 : MERCEY F., CREUSILLET M.-F., DETANTE M., FOURNIER L., LIARD M., MILLET S., *Traces d'occupation du Néolithique ancien à l'époque moderne* : rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap

Rivoire, Tellier 2011 : RIVOIRE E., TELLIER A., *Des établissements ruraux de l'âge du bronze à La Tène finale* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap

Indéterminé

## OLIVET Zac du Moulin

Le diagnostic lié à l'extension du parc d'activités du Moulin à Olivet (Loiret) a été réalisé en zone boisée au cœur du tissu urbain. La ligne de tramway, le boulevard Duhamel-du-Monceau ainsi que la multiplicité des végétaux à conserver et des tas d'ordures sauvages ont contraint l'implantation des tranchées qui ont cependant permis de couvrir les 3 ha prescrits.

Les formations sédimentaires de ce secteur du Val d'Orléans ont été caractérisées au moyen d'un sondage profond. La stratigraphie est similaire pour chacune des 27 tranchées. Elle se compose d'une couche de terre arable de 0,20 à 0,40 m, qui porte parfois la trace de pratiques agricoles. En limite sud-ouest de l'emprise, elle est recouverte de remblais récents probablement issus de travaux à proximité. En dessous se trouvent des sables brunifiés à graviers et cailloux, dont l'épaisseur peut atteindre 0,70 m. Il s'agit d'un niveau sédimentaire d'origine colluviale, hérité de l'érosion superficielle des sols de surface, redistribués sur la parcelle en fonction de la

topographie et des pratiques anthropiques. Ces dernières renvoient à des rejets d'apports divers et une mise en culture potentielle, accompagnée d'amendements, bien que l'absence de petits éléments émoussés d'origine anthropique n'encourage pas cette hypothèse. L'âge de la mise place de cette formation colluviale n'est pas connue, cependant elle contient à sa base et au contact des alluvions en place quelques éléments lithiques taillés épars. Cette couche présente une limite très nette avec la partie supérieure gravelo-sableuse des alluvions anciennes, datées entre  $450 \pm 54$  Ka et  $471 \pm 71$  Ka.

Malgré quelques découvertes éparses aux abords immédiats de l'emprise du diagnostic, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Seuls quatre silex taillés (éclats et lame à encoche) et un fragment d'amphore ont été découverts de manière isolée à la base de la séquence colluviale, au contact des alluvions.

**Jean-Philippe Gay**

Gallo-romain

Époque moderne

## ORLÉANS Rue Notre-Dame-de-Recouvrance

Moyen Âge

La surveillance des travaux de requalification de l'espace Canopé a permis, sur près de 8 % de la surface prescrite, d'observer la présence de vestiges permettant d'envisager l'évolution de l'occupation du site de l'Antiquité à nos jours. Le contexte d'intervention n'a cependant pas permis de caractériser de façon satisfaisante l'ensemble des vestiges mis au jour du fait d'ouvertures dont la localisation et la profondeur ont été contraintes par la maîtrise d'ouvrage, impliquant la réalisation d'observations parfois superficielles, et interdisant toute ouverture complémentaire. Le diagnostic a toutefois permis de mettre en évidence quatre périodes, sachant que le rythme et la nature d'occupation se distingue selon qu'on envisage la place Canopé et la rue du Cloître-Saint-Paul.

Ainsi, la première période d'occupation renvoie à une fourchette chronologique large allant de l'Antiquité au XV<sup>e</sup> s. Elle se caractérise par un espace rural vraisemblablement plus fréquenté qu'occupé, marqué par la conservation d'un paléosol recoupé par de rares struc-

tures excavées de type trous de poteaux ou fosses. Plus au nord, on relève la présence de terres noires potentiellement antiques à médiévales qui pourraient indiquer la limite de l'espace urbanisé du quartier suburbain auquel la place De Gaulle appartient.

La période 2 renvoie aux traces d'occupation de la rue du Cloître-Saint-Paul à l'époque où le bourg dunois se développe. Elles se caractérisent, en marge du bourg, par la présence d'une dizaine d'inhumations qui témoignent du développement d'un espace funéraire depuis le VIII<sup>e</sup> s., à rattacher à celui mis au jour lors des fouilles du parking du Cheval Rouge plus à l'est. Les datations radiocarbone des ossements et l'étude des mobiliers (rares, de nature intrusive et résiduelle) documentent sa perdurance jusqu'au XIV<sup>e</sup> s., suggérant l'annexion de cet espace à l'église Saint-Paul à partir du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., date de sa création.

La découverte (difficile d'interprétation) de deux éléments

fossoyés remblayés respectivement au début du XV<sup>e</sup> s. et à la charnière du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. pourrait, sans certitude, permettre de restituer le tracé du fossé primitif du bourg dunois daté lors des fouilles de la place Charles-De-Gaulle des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. À l'extérieur dudit fossé, côté ouest, les quelques sépultures envisagées ne sont pas postérieures au X<sup>e</sup> s. tandis qu'à l'est, on en documente de façon avérée jusqu'au XII<sup>e</sup> s. La présence d'un élément céramique du XIV<sup>e</sup> s. dans une inhumation non datée au radiocarbone pourrait suggérer une continuité d'occupation du cimetière jusqu'à cette date. L'impact direct de l'aménagement de la première accrue au XIV<sup>e</sup> s. est difficile à définir tant les données manquent de clarté : leur état lacunaire permet toutefois d'émettre l'hypothèse de quelques aménagements spécifiques au-devant du secteur Saint-Paul dont on n'exclut pas que la courtine ait pu être aménagée d'une poterne. La configuration de cet aménagement de nature fossoyée nous échappe, mais sa présence pourrait être mise en relation avec la vocation funéraire de l'espace qu'il ceint, dont il n'est pas exclu non plus qu'il puisse encore accueillir des inhumations aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.

La période 3 marque une rupture dans la nature de l'occupation du site, à nuancer selon le secteur abordé. Elle correspond à la phase d'urbanisation qui débute à la fin du XV<sup>e</sup> s. sur la place Canopé, et sans discontinuité se poursuit jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> s. Cette urbanisation est consécutive à l'abandon de la première accrue et au remblai des fossés. Rue du Cloître-Saint-Paul, elle se matérialise par l'agrandissement du cloître à galerie de l'église Saint-Paul (jusqu'alors limité à l'espace laissé libre entre l'église et le mur de ville) à vocation de cimetière paroissial (aucune inhumation d'époque moderne n'a toutefois été identifiée au sein de l'emprise). Abandonné en 1776, cet espace est rendu au domaine public.

La période 4 renvoie à la refonte du quartier de la Seconde Guerre mondiale à nos jours qui voit un renouvellement urbanistique majeur avec la destruction de l'habitat de la place Canopé rendue à son tour au domaine public.

**Maryse Parisot**

Mésolithique

## ORLÉANS 51 rue de la Cigogne

Moyen Âge

Le diagnostic, réalisé 51 rue de la Cigogne, à Orléans (Loiret), a permis principalement de mettre en évidence une occupation du premier Mésolithique sur l'ensemble de la parcelle de près de 3 300 m<sup>2</sup>, avec la découverte de 1279 pièces lithiques, comprenant des armatures, des micro-burins et une production lamellaire. La présence également d'éléments laminaires de grandes dimensions pose la question de leur attribution.

Positionné dans le lit majeur de la Loire, en rive gauche du fleuve, entre Loire et Loiret, où passent plusieurs paléochenaux, le site s'inscrit dans un contexte mésolithique déjà documenté par plusieurs opérations de diagnostic : au 26, rue de la Cigogne, au 38-40, avenue de la Mouillère et à la ZAC du Val Ouest. Une datation OSL sur des

alluvions à la base de l'unité sédimentaire ayant livré du matériel bien conservé, en cours, permettra de préciser la chronologie de l'occupation mésolithique, et s'intégrera dans la chronostratigraphie générale du secteur, établie à partir de plusieurs datations <sup>14</sup>C réalisées, entre autre, sur des sédiments contenant de l'industrie mésolithique.

Entre huit et neuf millénaires plus tard, le site est réoccupé au X<sup>e</sup> s., avec la présence d'une fosse vers l'angle nord-est de la parcelle. Au XIII<sup>e</sup> s., à proximité de cette fosse, un fossé ou vaste fosse a servi de dépotoir domestique. Ces vestiges sont particulièrement intéressants dans un contexte où les indices de la période médiévale sont rares.

**Sophie Lardé**

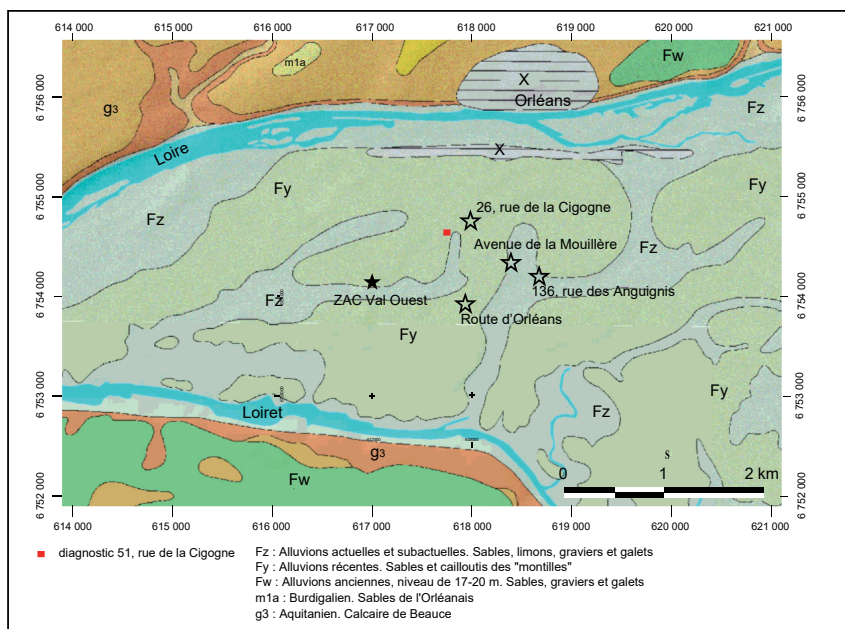


Figure : Orléans (Loiret) 51 rue de la Cigogne : localisation des sites mésolithiques de la rue de la Cigogne, avenue de la Mouillère et ZAC du Val Ouest sur la carte géologique au 1/50000 d'Orléans. (Johannes Musch, Inrap)

Le diagnostic archéologique de la rue des Pensées à Orléans s'est déroulé de manière ponctuelle entre le 15 juillet et le 27 novembre 2019. Plusieurs tranchées et sondages ont été ouverts le long du tracé allant de la rue de Bourgogne à la rue Saint-Euverte. La rue des Pensées se situe sur le rebord du plateau qui surplombe la rive nord de la Loire, dont la rue de Bourgogne marque probablement la rupture de pente. D'axe nord/sud, elle borde le quart nord-est du centre-ville.

L'occupation la plus ancienne mise au jour apparaît au sud à moins de 0.50 m sous la voirie actuelle, soit une altitude d'environ 106.85 m NGF. Les différents pendages de la rue ont permis de conserver une puissance stratigraphique plus importante vers le nord. Entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s., des couches de démolition témoignent d'un secteur bâti dès l'Antiquité, à proximité du decumanus (actuelle rue de Bourgogne), mettant en lumière au moins deux phases de construction. Ces données corroborent les résultats observés lors d'opérations archéologiques au nord comme au sud de l'emprise.

À partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., l'enceinte du castrum placera cette zone hors-les-murs. Aucun vestige découvert lors de l'opération ne témoigne de l'évolution du secteur ensuite.

Des remaniements semblent finalement s'opérer entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s., période durant laquelle les anciens bâtiments sont récupérés afin de laisser la place à de nouvelles constructions.

La période la mieux documentée concerne le Moyen Âge, entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s. Le secteur semble occupé de manière pérenne et traduit la présence d'un quartier de faubourg à vocation domestique (fig.1) et artisanale dont l'essor est probablement lié à la présence de l'église Saint-Victor (aujourd'hui disparue) au sud de l'emprise.

Enfin, la période moderne voit la structuration de la rue, probablement en lien avec la construction de la deuxième accrue de l'enceinte qui rattache désormais le quartier à la ville à la fin du XV<sup>e</sup> s.

Amandine Ladam

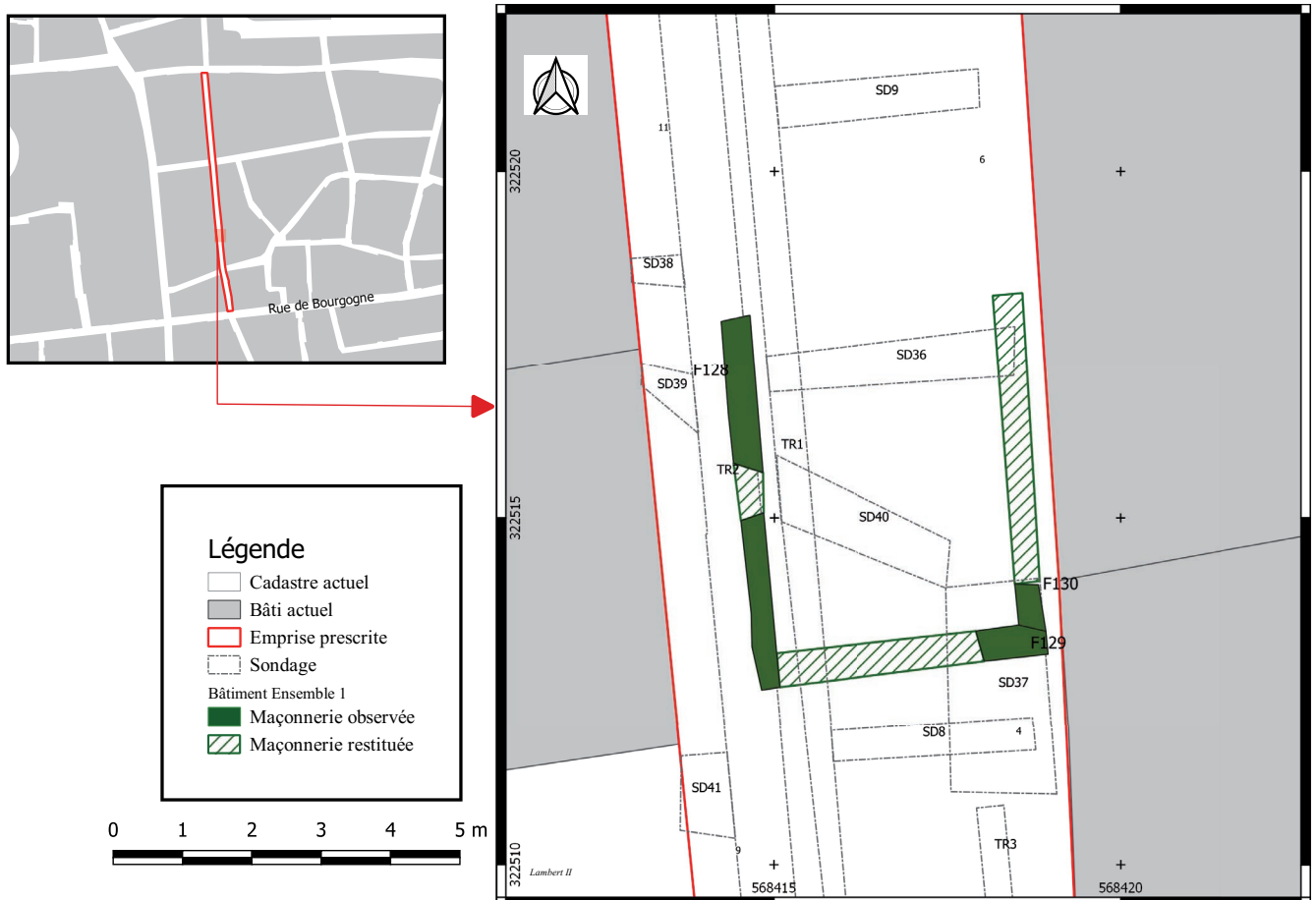


Fig 1 : Orléans (Loiret) rue des Pensées : restitution du bâtiment Ens.1 (Amandine Ladam, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)



Rues des Bouchers, des Tanneurs,  
de la Tour et Saint-Flou

Entre juillet 2019 et février 2020, le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans a réalisé un diagnostic dans le cadre de la requalification des rues des Bouchers, des Tanneurs, de la Tour et Saint-Flou, dans le centre-ville d'Orléans (Loiret). Cette opération a pris la forme d'un suivi des terrassements de reprise des réseaux existants ou de création de quelques nouveaux réseaux ou aménagements. Les sondages et tranchées se situant presque intégralement dans l'emprise des réseaux existants, les observations archéologiques ont été fortement limitées, la stratigraphie n'ayant pas été préservée ou n'étant pas visible dans la plupart de ces ouvertures. Certaines observations ponctuelles ont néanmoins permis de compléter nos connaissances sur l'évolution du quartier et de sa trame viaire.

Ainsi, au moins deux niveaux de voirie médiévale ont été mis au jour dans la rue de la Tour, juste au sud de l'église Saint-Pierre-le-Puellier. Ces niveaux correspondent à des cailloutis de petits galets de Loire, dont le sommet du plus récent se situe à environ 0,60 m sous la voirie actuelle. Le mobilier céramique mis au jour permet de les dater des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. au plus tôt.

Plus au sud, rue des Tanneurs, quelques maçonneries médiévales ont été dégagées, sans que leur identification ne permette d'interprétation claire. Dans cette même rue et dans la rue des Bouchers plus à l'ouest, aucun vestige de l'enceinte de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge n'a été mis au jour, contrairement à ce qui était attendu : il paraît clair que cette absence est due aux terrassements récents liés à l'installation des multiples réseaux enterrés. Il n'a donc pas été possible d'affiner la localisation précise de ces tronçons d'enceinte, par ailleurs bien connus dans des parcelles limitrophes.

Dans la rue des Tanneurs, au niveau de l'intersection avec la rue de la Tour et en bord de voirie actuelle, une cave a été identifiée sur une surface inférieure à 1 m<sup>2</sup>. Celle-ci pourrait appartenir à un bâtiment qui a subi un recul de façade, à moins qu'il ne s'agisse d'une maison située à l'emplacement d'un passage couvert mentionné sur les plans anciens du quartier.

Julien Courtois

24 rue Jeanne-d'Arc, ancien  
collège Anatole Bailly

Le projet de construction d'une cage d'ascenseur et d'un escalier dans le cadre de la restructuration du collège Anatole Bailly situé au cœur du centre historique d'Orléans, a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Réalisée à l'intérieur du bâtiment actuel sur une surface d'environ 32 m<sup>2</sup> jusqu'à 3 m et 4,15 m de profondeur à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur (environ 4 m<sup>2</sup>), cette opération a permis de compléter les informations sur la parcelle dont le précédent diagnostic effectué en 2015 avait cerné le fort potentiel.

A l'exception de la partie centrale de l'emprise où les niveaux archéologiques sont très arasés suite à la construction d'une descente d'escalier en béton durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s., la stratigraphie anthropique est bien conservée et a été observée sur une puissance de 4,15 m soit entre 105,50 m NGF (limite de fouille) et 109,65 m NGF (fig. 1). Hors anomalie topographique, l'épaisseur estimée des niveaux archéologiques dans cette zone est comprise entre 5,50 m et 6,20 m. Les observations ont permis de constater une dynamique stratigraphique différente entre l'espace public (place Saint-Samson) et le cœur de l'îlot où est située l'opération. Il s'agit sans doute d'une des conséquences du comblement progressif de la dépression marquée par le passage du fossé du rempart gaulois de 40 m de large et dont la base a été atteinte à 96 m NGF lors du diagnostic réalisé en 2015.



Orléans (Loiret) 24 rue Jeanne d'Arc : vue vers l'ouest de la cage d'escalier (secteur 1 ; cl. 013) (Laureline Cinçon, Pôle d'archéologie d'Orléans)

Le sondage effectué à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur a permis d'atteindre au plus bas des niveaux stratifiés attribués au haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> s.) entre 105,50 m NGF et 106,50 m NGF. Ces derniers sont compatibles avec un espace ouvert de type cour. L'analyse des coupes a, par la suite, mis en évidence une stratification importante entre les X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. entre 106,50 m NGF et 108,20 m NGF, entrecoupée de maçonneries qui percent des niveaux datés des X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> s. puis du XIII<sup>e</sup> s. Il pourrait s'agir des premiers aménagements liés au prieuré Saint-Samson. D'après les sources écrites disponibles et les plans de restitution déduits à partir des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., l'emprise prescrite semble située au milieu d'un espace ouvert de type cour. L'apparition de ces niveaux est, par ailleurs, compatible avec l'altitude de la tablette de la baie de la chapelle basse de l'église Saint-Samson repérée à 106,70 m NGF.

Au cours du XVII<sup>e</sup> s., les différents plans dressés après l'installation des jésuites et la transformation du site en collège permettent de positionner l'emprise de l'opération au niveau de la basse-cour, dans le prolongement de l'église Saint-Samson à environ 5 m à l'est du chevet. En

effet, plusieurs niveaux de circulation notamment des sols pavés se succèdent entre 108,20 m NGF et 109 m NGF et corroborent cette fonction. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s., les plans, relevés et gravures indiquent que cet espace perdue et voit se succéder plusieurs bâtiments sur son pourtour. Une cave moderne observable dans l'emprise pourrait correspondre à un niveau excavé d'un de ces bâtiments, l'arase de la voûte apparaissant vers 108,50 m NGF et le sol de la pièce à 105,55 m NGF.

Après le départ des Jésuites en 1762, le collège devient Royal à partir de 1764, puis lycée. Au milieu du XIX<sup>e</sup> s., les travaux d'agrandissement et de rénovation du lycée impérial impactent l'emprise du diagnostic qui est désormais située à l'intérieur du bâtiment (fig. 2). Depuis, ce dernier étant devenu à nouveau un collège qui ferma ses portes en 2008, a connu plusieurs phases de réfections et de remaniements attestées par les observations archéologiques et la documentation historique disponible.

**Laureline Cinçon**

Époque moderne

## ORMES Les Abrès

Époque contemporaine

Le diagnostic réalisé à Ormes à l'occasion d'un projet de lotissement sur le lieu-dit les Abrès a livré peu de vestiges dont une partie est datée des périodes moderne et contemporaine. Quelques indices des périodes protohistorique, antique et médiévale sont matérialisés par des fragments de céramique isolés dans le niveau de terre végétale ancienne qui recouvre les vestiges.

Les périodes moderne et contemporaine sont représentées par des fosses, des fossés parcellaires, des ornières et un trou de poteau. À défaut de mobilier, des fossés parcellaires ont été attribués aux périodes modernes et/ou contemporaines à partir de la superposition du plan des vestiges avec les cadastres napoléonien et actuel. Le croisement des données cadastrales montre un maintien de la trame parcellaire malgré un regroupement des

parcelles durant la période contemporaine. Des traces liées aux activités agricoles contemporaines ainsi que des fosses de plantation actuelles ont été enregistrées en différents points du site.

Parmi les structures non datées, quelques tronçons de fossés suivent les axes parcellaires observés sur les cadastres napoléoniens et actuels. La fonction des fosses reste difficile à interpréter (fosse de plantation ?).

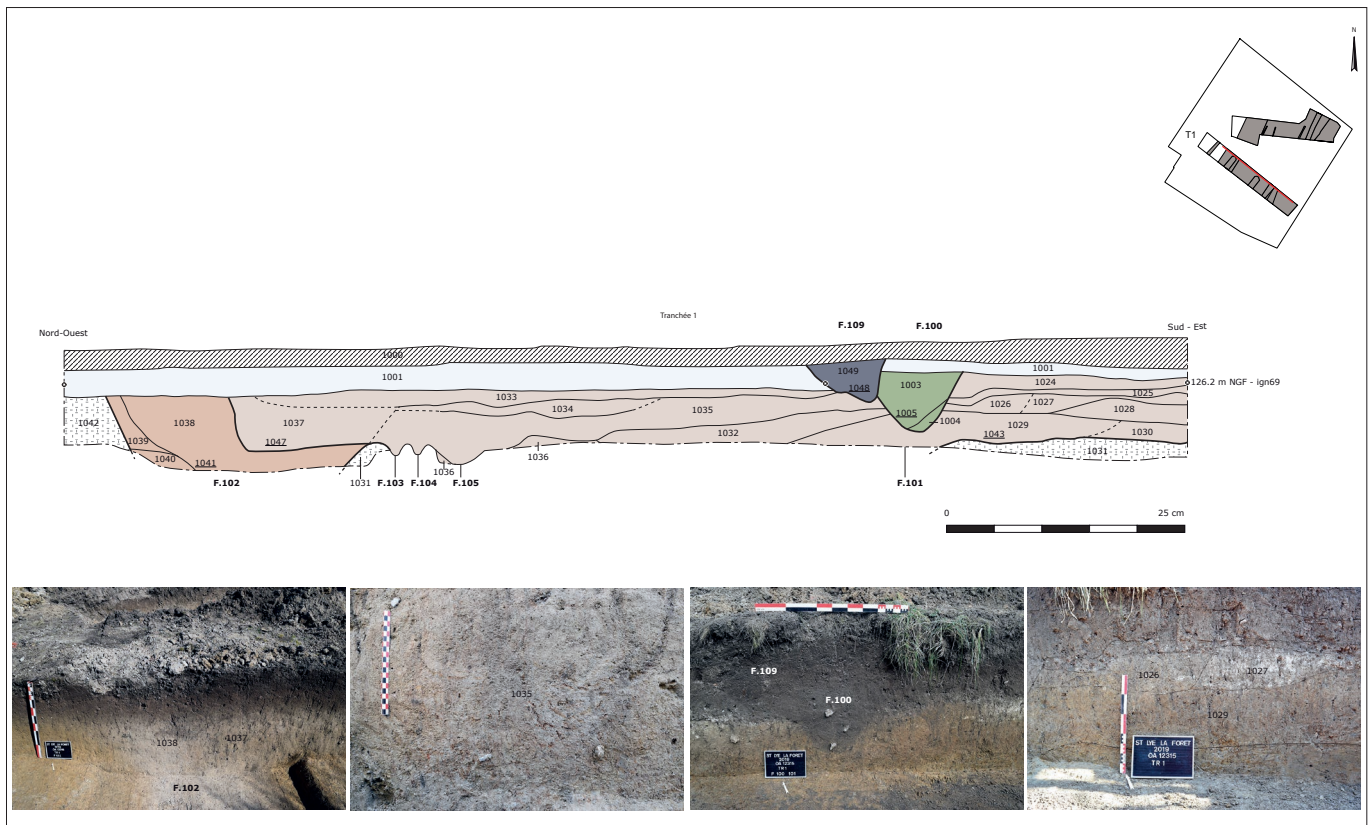
La nature des vestiges et la faible quantité de mobilier témoignent d'une faible fréquentation de l'espace étudié pour lequel la vocation agricole est attestée au moins pour les périodes modernes et contemporaines.

**Amélie Laurent-Dehecq**

Le diagnostic, situé au 45 impasse du Paradis à Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret), se trouve à environ 18 km au nord d'Orléans. La parcelle concernée est localisée en bordure nord de la RD 97. L'intervention a permis de mettre en évidence une partie de l'ancien accotement occidental de la voie reliant Cenabum (Orléans) à Lutetia (Paris), actuellement localisée sous la route D 97. Il a pu être identifié sur la quasi-totalité de la surface ouverte. À l'ouest, un premier fossé bordier est réalisé. La datation de son creusement est inconnue. Il subit probablement un curage à une date également inconnue. En revanche son comblement terminal peut être attribué au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s. Une succession de couches sédimentaires a ensuite été apportée afin d'asseoir les niveaux de circulation de l'accotement. L'indigence du matériel ne permet pas de dater cette

mise en place. En se rapprochant de la chaussée (non observable dans le cadre de l'intervention), un niveau de circulation puis un fossé drainant ont pu être repérés. Ces réaménagements montrent une utilisation qui perdure au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. L'ensemble est arasé par un niveau de labour ancien, moderne ou contemporain. La parcelle a été occupée jusqu'à très récemment, en témoigne l'installation en partie sud de quatre tranchées ou fossés contemporains, dont la fonction n'a pas été clairement identifiée. D'après les différentes opérations archéologiques menées jusqu'alors dans le centre de Saint-Lyé-la-Forêt, l'emplacement du présent diagnostic se situe au sud et en dehors de la limite de l'agglomération antique.

**Laure Fabien**



Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret) impasse du Paradis : relevé et photos de détail de la coupe stratigraphique, Tr. 1 (Hervé Herment, Inrap)



## Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04)

Le diagnostic mené sur les parcelles jouxtant l'autoroute A10, sur les terres de la ferme de l'Épineux et de Sary, a permis la découverte de plusieurs occupations datées de la période antique à l'époque actuelle. Cette opération, réalisée avant le projet d'élargissement de l'autoroute, fait suite à une série de diagnostics et de fouilles conduites sur les ZAC du Champ Rouge et des Vergers, à moins de 100 m à l'ouest. Les vestiges les plus pertinents concernent le haut Moyen Âge, le bas Moyen Âge et la période moderne.

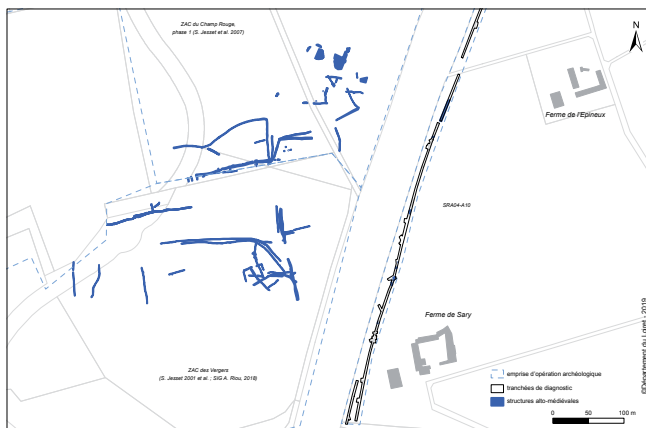


Fig.1 : Saran (Loiret) Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04) : les occupations alto-médiévales sur le diagnostic SRA04, les ZAC des Vergers (seuls les fossés sont représentés) et du Champ Rouge (Laure de Souris, Service d'archéologie préventive du Loiret)

La période antique est matérialisée par la présence très ponctuelle d'artefacts isolés et de quelques objets résiduels dans des entités archéologiques médiévales, suggérant l'absence d'habitats proches.

Au haut Moyen Âge, les structures alto-médiévales découvertes sont peu nombreuses et les arguments reposent sur des petits lots de céramique datés des VI<sup>e</sup> s.-début X<sup>e</sup> s. Il s'agit d'un chemin, de fossés et de fosses

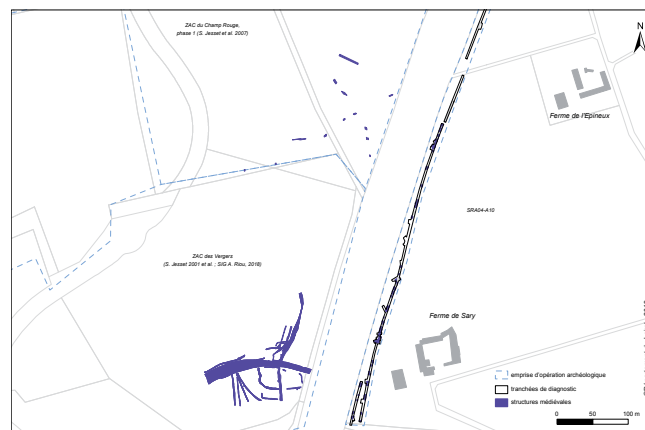


Fig.2 : Saran (Loiret) Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04) : les occupations médiévales sur le diagnostic SRA04, les ZAC des Vergers (seuls les fossés sont représentés) et du Champ Rouge (Laure de Souris, Service d'archéologie préventive du Loiret)

localisés dans la continuité des éléments mis au jour sur les ZAC des Vergers et du Champ Rouge. Ces entités archéologiques confirment que l'on se situe en périphérie de l'habitat *stricto sensu*.

Au bas Moyen Âge (X<sup>e</sup> s.-début XVI<sup>e</sup> s.), la densité de vestiges augmente : chemin, fossés, fosses et trous de poteau sont les principales entités archéologiques découvertes. Elles sont majoritairement localisées au nord du chemin Sary-Ormes, observé également sur la ZAC des Vergers. Leur appartenance aux pôles d'occupation situés à l'ouest est indéniable.

À la période moderne, plusieurs chemins et une limite de parcelle mis au jour lors du diagnostic figurent sur le cadastre napoléonien. Certains de ces chemins sont encore en activité comme celui de Sary à l'Épineux.

**Laure de Souris**

## Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 07)

Le diagnostic archéologique A10 – SRA07 – Saran a été prescrit en vue de l'élargissement de l'autoroute A10 sur une bande de 10 à 17 m de large et de 980 m de long qui borde l'autoroute A10 à l'est, au niveau du lieu-dit les Brosses et du bois la Vente aux Moines, au sud du péage d'Orléans nord.

Cette bande traverse deux espaces géographiques distincts. Au nord, l'emprise passe dans le bois dénommé la Vente aux Moines. La partie du bois affectée par le projet a été déboisée sur une bande de 6 m de large. Cette zone représente un 1/3 de la surface totale prescrite (zone 1). Au sud, l'emprise passe dans une parcelle agricole attenante à la ferme des Brosses. Dans le cadre du projet autoroutier, une bande de 12 m de large a été

vendue à l'aménageur qui l'a laissée en jachère. Cette zone représente les 2/3 de la surface totale prescrite (zone 2).

L'emprise intègre le merlon est de l'autoroute A10 et l'actuel chemin rural de la Vente aux Moines aux Brosses. Le merlon de l'autoroute ne doit être affecté par aucun terrassement comme le stipule la convention signée entre Cofiroute et le Département du Loiret. L'actuel chemin rural de la Vente aux Moines aux Brosses, quant à lui, a été aménagé dans les années 1970 lors du remembrement des parcelles agricoles suite à la construction de l'autoroute A10. Constitué d'au moins une couche de grave, il recouvre une canalisation d'eau potable. Cette dernière a fait l'objet d'une intervention d'urgence il y a

environ 6 mois conduisant à la réalisation d'un trou d'environ 8 m de profondeur à l'extrémité nord de la canalisation au niveau du coude lui permettant de passer sous l'autoroute.

Au vu de ces éléments, en zone 1, trois tranchées ont été réalisées selon un axe nord-sud. Elles mesurent 2,40 m de large pour une profondeur moyenne de 0,50 m. Traversant un espace déboisé pour l'occasion, elles sont régulièrement interrompues par des souches d'arbres impossibles à déraciner. Les tranchées 1 et 2, parallèles, couvrent la moitié nord de la zone. La tranchée 3 se situe dans le prolongement de la tranchée 2, au-delà de la ligne haute tension qui traverse d'ouest en est l'emprise (et le bois de la Vente aux Moines). La tranchée 3 est immédiatement bordée à l'est par le bois et à l'ouest par le merlon de l'autoroute A10.

En zone 2, la tranchée 4, également orientée selon un axe nord-sud, a été réalisée dans la partie en jachère. Elle est bordée à l'est par la parcelle agricole en culture et à l'ouest par l'actuel chemin rural de la Vente aux Moines aux Brosses. Elle mesure 3 m de large pour une profondeur moyenne de 0,60 m, pour un peu moins de 600 m de long.

Deux fossés et une ornière, non datés, ont été mis au jour en tranchée 3. Les deux fossés, parallèles distants

d'environ 2 m, sont orientés selon un axe nord-ouest – sud-est. L'ornière localisée à 5 m au nord des deux fossés est orientée selon un axe nord-nord-ouest – sud-sud-est. Ces trois structures ont été fouillées par sondage manuel. Elles apparaissent à 0,50 m de la surface actuelle.

Dans la tranchée 4, sept fosses ont été observées ; six ont été fouillées manuellement et par moitié. Elles apparaissent en moyenne à 0,50 m de la surface actuelle. Deux fosses ont livré du mobilier céramique protohistorique, deux autres du mobilier céramique contemporain (postérieur à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.). Les trois autres structures ne sont pas datées faute de mobilier. Les deux fosses protohistoriques pourraient potentiellement être dans la continuité de l'occupation protohistorique de la ZAC des Varennes, localisée à environ 200 m à l'ouest.

Sur le fond de la tranchée 4, de nombreuses traces de labour et d'ornières de camion ont été également constatées. Parallèlement, la terre végétale observée dans cette tranchée est très perturbée : elle comprend de très nombreuses inclusions de sédiments provenant des niveaux géologiques. Ces perturbations de la terre végétale sont attribuées aux travaux de l'autoroute A10 dans les années 1970 et aux travaux de réfection de la canalisation d'eau potable réalisés il y a moins de six mois.

**Aurélien Hamel**

Âge du Fer

**SARAN**

Moyen Âge

## ZAC Portes du Loiret, le Mesnil, la Hutte (2011-2014)

Les opérations menées sur les zones C et E du site de la ZAC Portes du Loiret (7,4 ha), sur les lieux-dits le Mesnil, la Hutte ont permis de renouveler en profondeur les connaissances sur ce secteur saranais. Elles complètent les observations issues des fouilles des zones A et B, au sud, et des diagnostics réalisés sur l'emprise de la ZAC, notamment aux lieux-dits le Bois Bouchet et le Grand Cimetière. Elles ont mis au jour des indices d'occupations préhistoriques, deux établissements ruraux laténiens, un petit ensemble gallo-romain précoce, des indices d'une occupation antique et la présence de pôles d'occupations alto-médiévaux.

La présence de silex en position résiduelle permet d'entrevoir un indice de site du Paléolithique moyen, une occupation du Mésolithique sans doute assez brève et un site néolithique en partie remanié et non conservé sur le plateau au nord du vallon. Il n'existe pas d'indices d'occupations de l'âge du Bronze.

Le site est réinvesti au Hallstatt hors-emprise des zones fouillées (deux fosses et un puits) et dans la zone B (une fosse, des rejets domestiques dans des fontis et un tesson isolé). Par ailleurs, des tessons isolés, datés de la Protohistoire, sans plus de précision, ont été retrouvés dans des vestiges médiévaux, en dehors des structures laténiennes identifiées en zone C et E.

Durant la Tène finale, est mis en place un pôle d'occupation constitué de deux enclos fossoyés distants l'un de l'autre de moins de 200 m. Il s'implante à 5,4 km au nord de l'agglomération d'Orléans-Cenabum, le long d'un probable premier état de la voie antique Orléans-Chartres.

La première occupation (La Tène C1) est composée d'un enclos principal d'habitation (ES 26), de segments de fossés parcellaires qui structurent l'espace extérieur et d'un second enclos à vocation probablement pastorale (ES 32). L'accès à la propriété se fait depuis la voie Orléans-Chartres par l'intermédiaire d'un porche amé-



Fig 1 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : section du fossé d'un enclos laténien. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

nagé autour de deux segments de fossés. L'exploitation se développe, ensuite, avec la construction de nouveaux bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire enclose (La Tène C2-D1a).

C'est au cours de La Tène D1b qu'une restructuration de l'exploitation est réalisée. L'enclos ES 26 ne semble plus abriter d'habitation. Soit il change de fonction, soit il est partiellement ou totalement abandonné au profit de l'enclos ES 32. Ce dernier devient la structure principale de l'établissement. Il est agrandi et pourvu de larges et profonds fossés ainsi que d'une entrée aménagée d'un porche. Les bâtiments s'organisent autour d'une vaste place centrale et le long des fossés. Comme pour l'enclos précédent, il est probable que la maison d'habitation principale soit hors de l'emprise fouillée.

Durant la période gallo-romaine précoce, l'occupation perdure par l'implantation de trois bâtiments (ES 27, 66 et 67) autour du fossé 4009 de l'enclos laténien (ES 26), qui devait encore, alors, marquer le paysage. L'ensemble est difficile à caractériser compte tenu du très faible nombre d'éléments de mobilier qui lui est attribuable.

Des indices d'occupation antique sont également attestés par la présence de mobilier daté de la période romaine dans des vestiges médiévaux, en position résiduelle. Ainsi, compte tenu du contexte archéologique du secteur étudié, l'hypothèse est posée sur une continuité de l'occupation par la mise en place de fossés parcelaires dès cette période, héritant du paysage laténien.

L'espace est réinvesti à partir de la fin du VI<sup>e</sup>-début du VII<sup>e</sup> s. avec la fixation du réseau parcellaire et de voirie, rythmée par 3 états jusqu'aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Ce réseau se développe à proximité de la voie Orléans-Chartres, suivant un plan orthogonal. Ainsi, durant le haut Moyen Âge, des pôles d'occupations s'insèrent au sein de ce paysage. Ils se déplacent et se succèdent durant 3 périodes. La structuration de l'espace et la configuration de ces pôles révèlent une organisation communautaire de ce terroir.

Entre la fin du VI<sup>e</sup>-début du VII<sup>e</sup> s. et le début du VIII<sup>e</sup> s., la forme de l'habitat est polynucléaire. Deux pôles d'occupation se mettent en place le long de la voie ES 12, parallèle à l'axe Orléans-Chartres. Le pôle septentrional, à vocation agro-pastorale, est situé à 400 m au sud de la zone artisanale potière et domestique de La Médecinerie. Le pôle méridional de même nature que le premier comprend une aire funéraire et des sépultures isolées. Une partie d'entre elle borde le chemin ES 88, perpendiculaire à la voie ES12. D'après les indices (ratés de cuisson en zone B, four de potier et sépultures sur Le Grand Cimetière), il serait situé en périphérie d'un probable atelier de potier et d'une possible nécropole. Un troisième pôle à vocation funéraire et peut-être domestique est mis en place plus à l'est le long de la voie Orléans-Chartres.

Durant le VIII<sup>e</sup> s., une transformation du paysage est opérée par la bifurcation de la voie ES 12 vers le sud-est et son prolongement vers le sud. Un carrefour de voirie est créé avec la voie ES 13 qui est reliée probablement

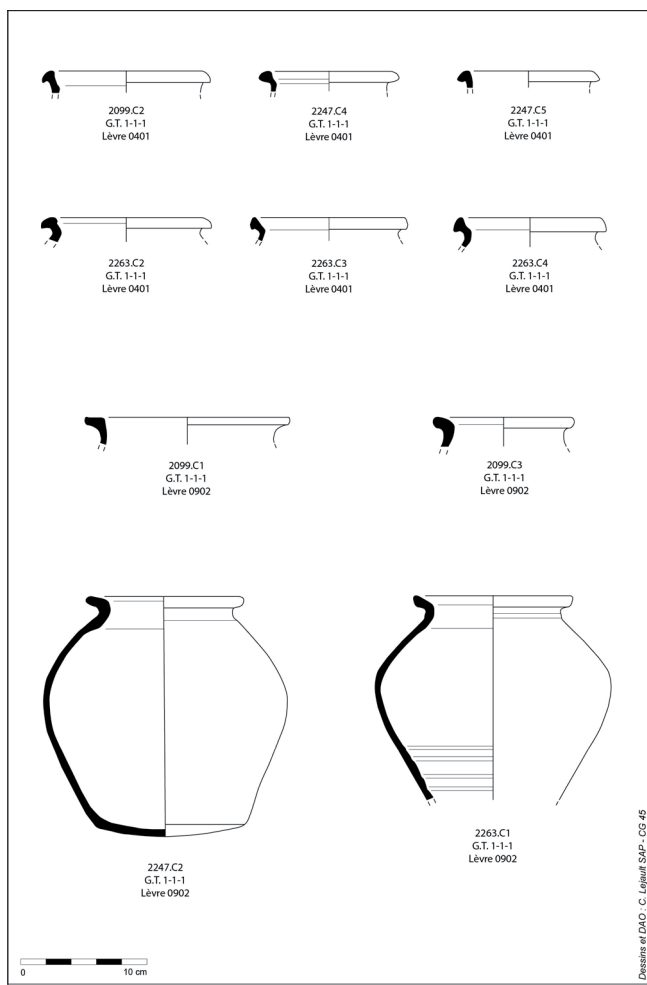


Fig 2 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : pots culinaires de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> – début du X<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

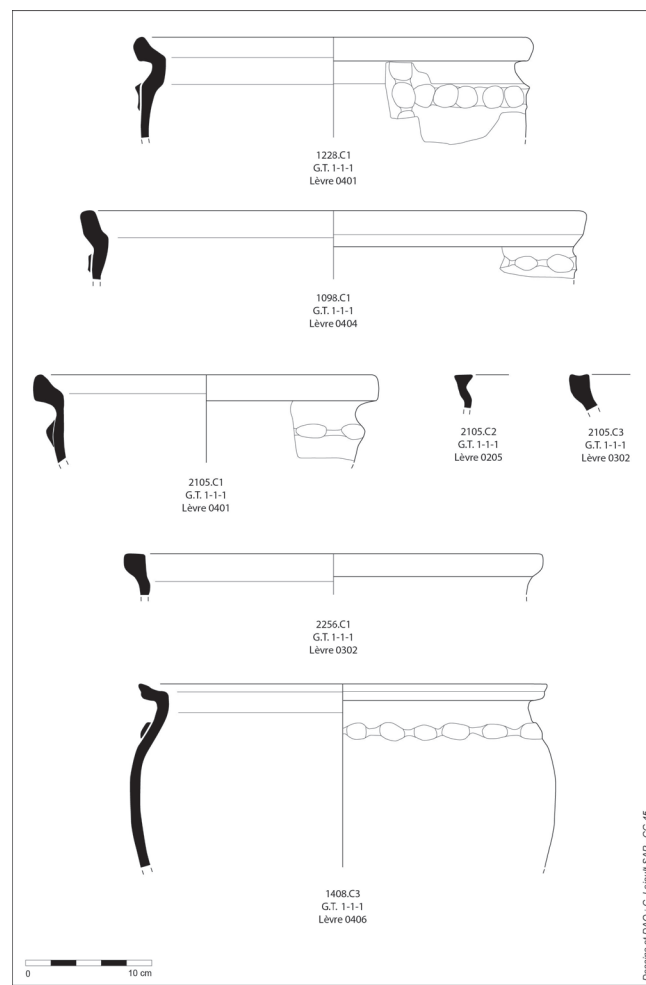


Fig 4 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : vases de stockages des X<sup>e</sup> – première moitié du XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)





Fig 3 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : Pôles d'occupations entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s.  
(Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

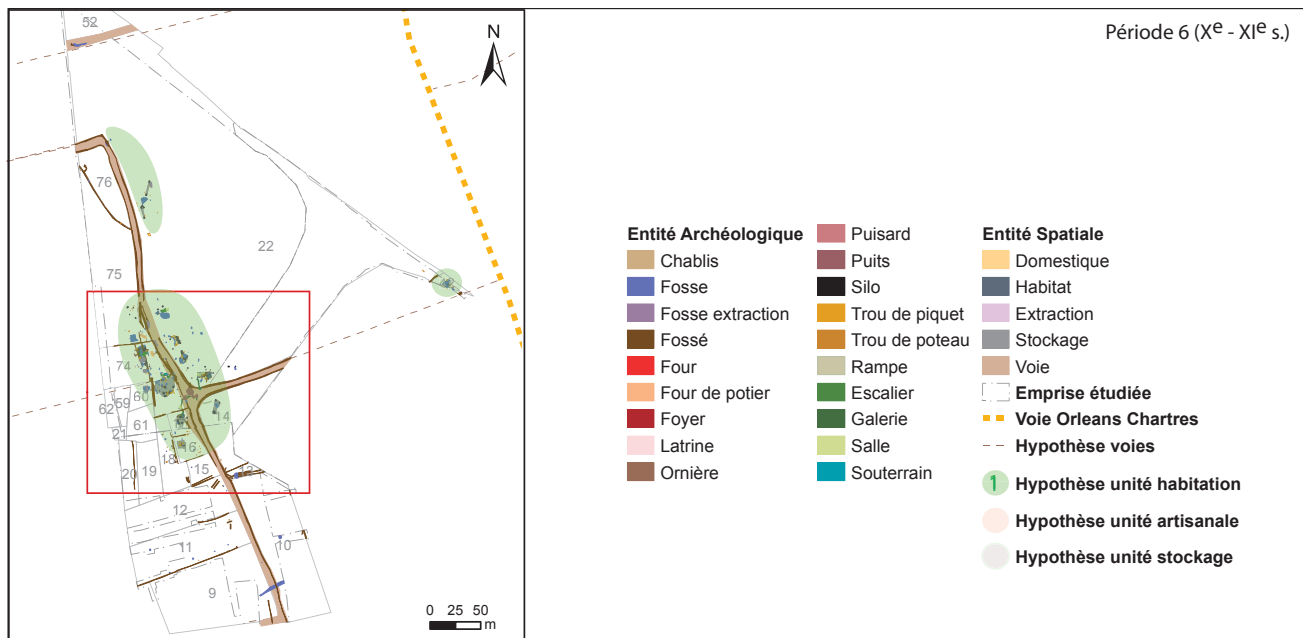


Fig 05 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : pôles d'occupations des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

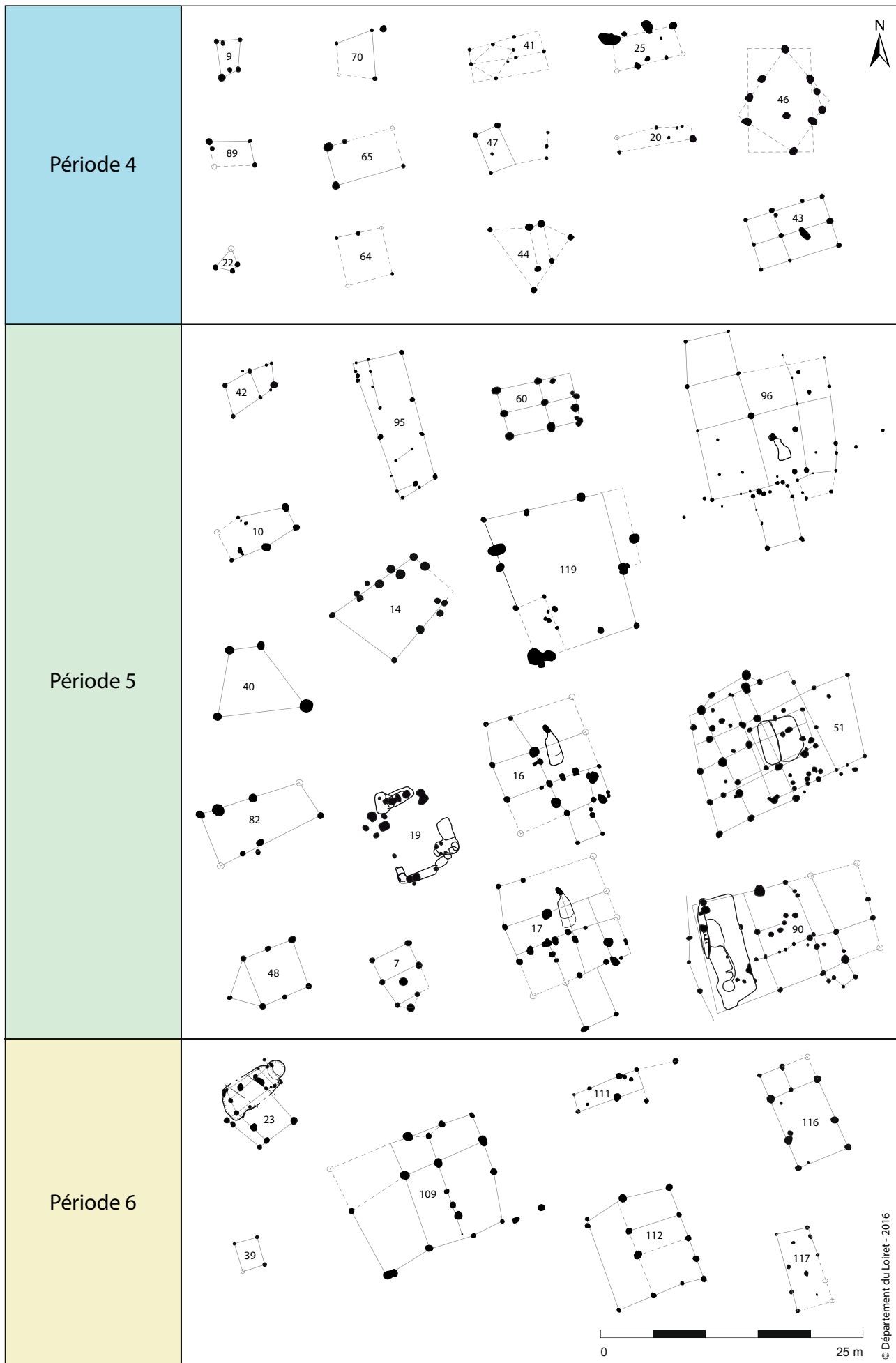


Fig 06 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : synthèse des plans des bâtiments sur poteaux entre la fin du VI<sup>e</sup> s. et les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)



à la voie Orléans-Chartres. Les deux premiers pôles d'occupation sont abandonnés au profit d'un village qui s'implante autour du carrefour.

Entre le courant du VIII<sup>e</sup> s. et la transition IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., le réseau parcellaire semble moins morcelé qu'à la période précédente. Le village comprend 8 unités d'habitations à vocation agropastorales et artisanales (poterie, tissage). L'élevage se tourne vers l'exploitation de caprinés. Les vestiges associés au stockage de denrées sont nombreux et attestent de productions agricoles conséquentes. Les productions issues de l'artisanat potier semblent modérées et complèteraient celles de la zone potière de La Médecinerie. Des zones funéraires sont installées au bord des voies, à proximité des habitations. Plus à l'est, l'aire funéraire située entre la voie ES 13 et la voie Orléans-Chartres perdure jusqu'au début IX<sup>e</sup> s. Au sud, à partir du IX<sup>e</sup> s., une nouvelle zone agropastorale est mise en place.

Durant les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., l'espace semble plus ouvert et marqué par l'abandon de nombreux fossés parcellaires. La configuration du village est légèrement modifiée par la création de deux nouvelles unités habitation et la construction de deux fours de potiers. Deux autres unités occupées à la période précédente ne sont pas réinvesties. Dans les autres unités, les habitations de la période précédente se maintiennent dans le même espace mais sous la forme d'autres états de reconstruction et/ou de réfection. Elles ont alors la particularité d'être équipées de souterrains-refuges. Les pratiques agropastorales et artisanales perdurent. Les productions agricoles se maintiennent voire se densifient. Les productions potières s'intensifient et prennent probablement le relais de celles de la Médecinerie qui sont abandonnées au début du X<sup>e</sup> s.

À cette période, d'autres pôles agropastoraux se forment au nord, le long de la voie ES 12, à l'est, près de la voie Orléans-Chartres. Au sud, le pôle d'occupation se développe. La configuration de ce secteur devient alors polynucléaire.

À la fin de cette période, les espaces occupés sont abandonnés et probablement exploitées pour des pratiques agropastorales.

Quelques structures isolées modernes et contemporaines ont été identifiées. Le cadastre napoléonien révèle un morcellement de l'espace en lots de vignes dont la mise en place n'est pas datée. A priori, suite à l'arrêt des activités artisanales et à la fin de l'occupation des habitats durant les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., les parcelles ont une vocation agricole et deviennent des vignes jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s et l'apparition du phylloxéra.

Un aérodrome est construit au début du XX<sup>e</sup> s. et devient un site militaire à partir de 1913. Plusieurs aménagements (construction réseaux enterrés électriques et hydrauliques) et des bâtiments se succèdent jusqu'au rachat des parcelles par le Département en 1967.

En superposant les limites parcellaires protohistoriques et alto-médiévales avec les cadastres napoléonien et actuel, une résilience des orientations parcellaires est observée. Le réseau parcellaire semble donc se fixer dès La Tène finale et se maintenir jusqu'à la transformation de l'espace par la ZAC Portes du Loiret.

**Amélie Laurent-Dehecq**

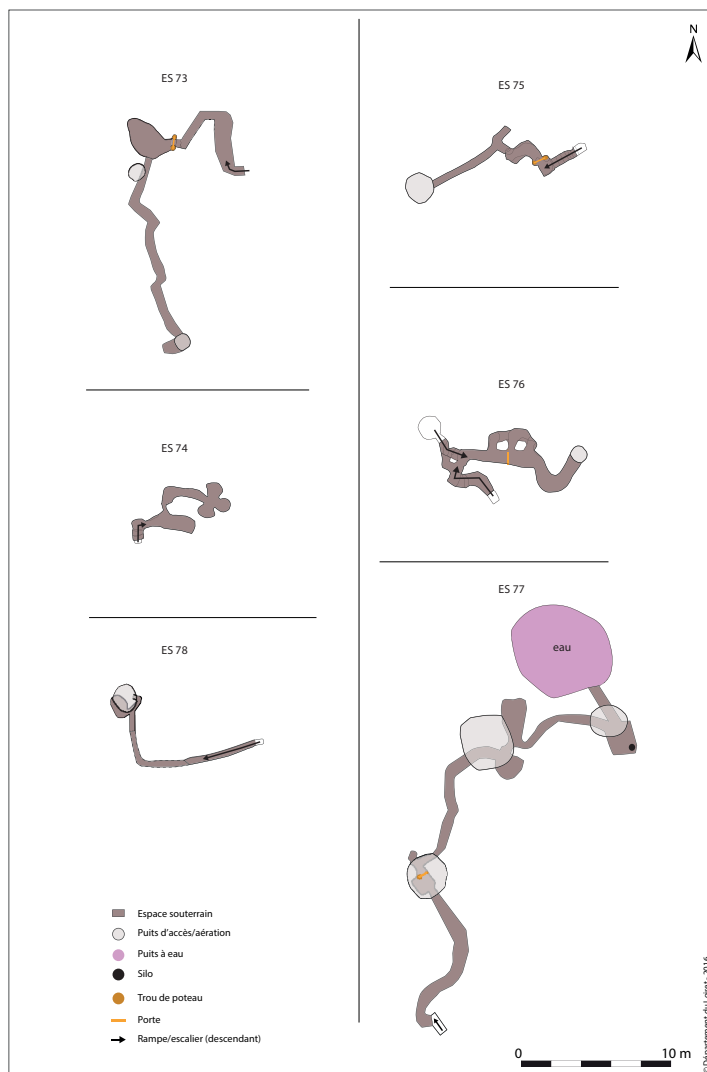


Fig 07 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : Synthèse des plans des souterrains des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

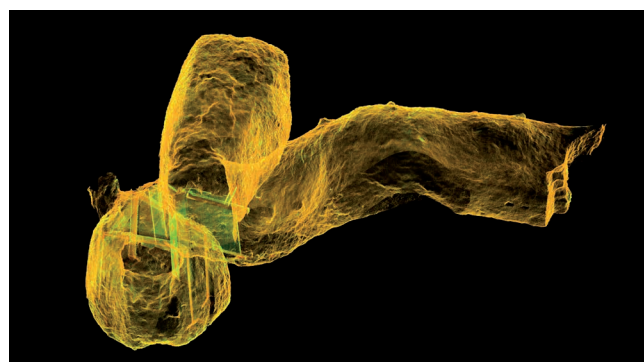


Fig 08 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : scan 3D d'un souterrain-refuge daté des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

Le diagnostic réalisé au 45 rue du Stade à Trainou a permis la découverte d'une occupation romaine rurale, d'une occupation de l'antiquité tardive et d'une autre de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> et début du XII<sup>e</sup> s.

L'occupation romaine, située au nord/ouest du site, dans la tranchée 1, semble se structurer par deux fossés (F.12 et F.14). Il est certain qu'elle se développe au nord/ouest et au sud/est de la parcelle, dans la parcelle non accessible. Il est probable que les trous de poteaux non datés F.2, F.3 forment un bâtiment fonctionnant avec F.1 dont la vocation n'est à ce jour pas connu.

Pour l'Antiquité tardive, seules deux structures ont livré du mobilier céramique daté de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. et de la première moitié du VI<sup>e</sup> s., l'une située dans la tranchée 1 et l'autre en surface du fossé F.26 probablement en position résiduelle. Les autres tronçons qui ont été sondés dans le même axe ont livré du mobilier céramique de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> et de la première moitié du XII<sup>e</sup> s.

L'occupation du Moyen Âge est localisée essentiellement au sud/est de la parcelle diagnostiquée. Le fossé, retrouvé dans les tranchées 2, 3, 4 et 5, suggère la présence d'un enclos dont le retour n'a pas été perçu et peut se situer hors parcelle. La présence de la fosse F.43 ayant livré des éléments de paroi de four et de nombreux fragments de céramique de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s. et de la première moitié du XII<sup>e</sup> s., suggère une vocation artisanale probablement pour la fabrication de poterie. Il est probable qu'un four de potier soit présent non loin de cette fosse. Les nombreuses structures non datées présentes dans les tranchées 6 et 7 peuvent appartenir à cette même période. La présence de trous de poteau dans la tranchée 7, même s'ils ne sont pas datés induit l'existence de bâtiments en matériaux périssables.

**Éric Champault**